

11 | **L'eau au fil de l'agglomération** : un dossier pour ne plus sécher sur la question de l'eau

16 | **La médiathèque** fait voyager vos enfants...

18 | **Des énergies pour l'avenir** : bientôt un Parc dédié à Lagord

pointcommun

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

NUMÉRO
93
FÉVRIER 2015

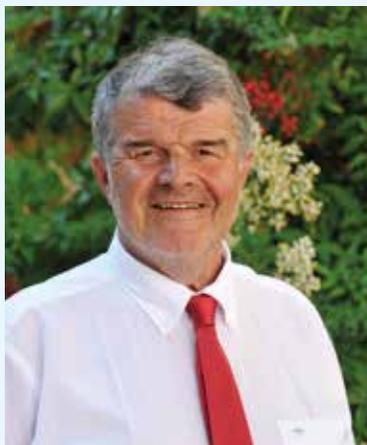


Pages 8 à 10

Une nouvelle dynamique pour l'économie locale

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle





© Julien Chauvet

Entreprendre et vivre ensemble

« Si cette nouvelle année a démarré dans la tragédie, notre pays a, de façon exceptionnelle, marqué son attachement à la République et notamment à la liberté d'expression. Ce sont des valeurs qui nous rassemblent tous.

Pour notre agglomération, cette année sera celle, pour mon équipe et moi-même, de la mise en œuvre de notre stratégie économique en faveur de l'activité et de l'emploi sur notre territoire. Nous renforcerons son attractivité, structurerons les filières, soutiendrons l'innovation, développerons une culture de l'entrepreneuriat afin de dynamiser notre économie.

Tout ce qui contribue à la « ville durable » fera partie de nos priorités. Le futur parc Atlantech® « bas carbone » de Lagord s'inscrit pleinement dans cette ambition. Avec le début des travaux de la plateforme technologique Tipee en novembre dernier sur le site, le projet est aujourd'hui lancé.

L'innovation sera facilitée et encouragée. Elle est déjà en germe au sein de notre Agglomération, comme le prouve le prix européen de l'innovation remporté par la société Atelier du Végétal et l'éco-réseau d'entreprises Biotop de Périgny.

Vous découvrirez tout cela dans ce magazine, dont le dossier est consacré à l'eau. Une ressource précieuse que l'Agglomération veille tout particulièrement à préserver, notamment en rendant à la mer une eau la plus pure possible.

Une mer par laquelle nous aurons le plaisir d'accueillir l'Hermione, que nous fêterons à La Rochelle du 4 au 6 avril prochain, avant qu'elle ne mette le cap vers les Etats-Unis sur les traces de son histoire. Je vous invite à venir nombreux admirer cette frégate exceptionnelle durant les trois jours de festivités organisés à cette occasion, autour du Bassin des Chalutiers ».

Jean-François Fontaine

Président de la Communauté d'Agglomération
Maire de La Rochelle



L'image du mois

30 000 personnes

réunies à La Rochelle le 11 janvier pour défendre la liberté

Le magazine des habitants de l'agglomération de La Rochelle

distribué en boîtes aux lettres dans les communes de :

- Angoulins-sur-Mer • Aytré • Bourgneuf •
- Châtelailon-Plage • Clavette • Croix-Chapeau • Dompierre-sur-Mer • Esnandes •
- Lagord • La Jarne • La Jarrie • La Rochelle •
- L'Houmeau • Marsilly • Montroy •
- Nieul-sur-Mer • Périgny • Puilboreau •
- Saint-Christophe • Saint-Médard d'Aunis •
- Saint-Rogatien • Saint-Vivien • Saint-Xandre • Sainte-Soulle • Salles-sur-Mer •
- Thairé • Vérines • Yves •



Prochain numéro de Point Commun : **avril 2015**

Retrouvez les précédents numéros sur

www.agglo-larochelle.fr

Suivez l'actu en direct sur **www.facebook.com/larochelleagglo**

Vous ne recevez pas Point Commun ?

contactez-nous au : **05 46 30 34 51** ou par mail : **communication@agglo-larochelle.fr**

Votre magazine est également disponible sur support CD à la Bibliothèque Sonore de La Rochelle : **05 46 34 78 46**

C'est voté...

Une fois par mois, les élus communautaires réunis en Conseil dans l'une des communes de l'agglomération votent les grandes décisions pour le territoire. Ces séances sont publiques. Si vous n'avez pu y assister, voici un aperçu des dossiers traités lors des Conseils communautaires des 24 novembre et 18 décembre 2014.



Vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Premier grand projet de la nouvelle agglomération à 28 communes, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) touche, au plus près, les intérêts des habitants et de tous les acteurs de l'aménagement du territoire. Il tiendra lieu de Plan de Déplacements Urbains et viendra se substituer aux dispositions des PLU et POS communaux. La concertation pour son élaboration est donc essentielle. Réunis le 24 novembre en Conseil communautaire les élus ont également défini les modalités de participation de la population, des associations et de toutes les personnes concernées. Ils ont notamment prévu la mise à disposition de registres dans les mairies et à l'accueil de la Communauté d'Agglomération, l'organisation de réunions publiques ou encore d'une exposition publique temporaire aux grandes étapes d'avancement du projet.



La Communauté et le Grand Pavois de La Rochelle scellent un nouveau partenariat

Le Grand Pavois est aujourd'hui le plus grand salon nautique à flot d'Europe tant au niveau des visiteurs que des exposants. Cet événement participe à la promotion et au développement de la filière nautique locale ainsi qu'à l'image et au rayonnement du territoire. Afin de garantir son maintien à La Rochelle, les élus communautaires, réunis en conseil le 18 décembre, ont approuvé la signature d'une nouvelle convention avec le Grand Pavois. Celle-ci détermine les aides financières* et techniques apportées par l'Agglomération sur six ans - et non plus trois ans - afin d'inscrire le partenariat dans la durée. L'intitulé du salon est également modifié : il devient « Grand Pavois La Rochelle ».

* 150 000 € par an de 2015 à 2017, puis révision possible pour les années suivantes.



La Semaine Olympique Française de retour à La Rochelle

Pour la seconde fois, La Rochelle a été choisie par la Fédération Française de Voile pour accueillir la Semaine Olympique Française (SOF) du 5 au 10 octobre 2015. L'épreuve s'inscrit cette année dans la dernière ligne droite de préparation aux Jeux Olympiques de Rio de 2016. Quelque 600 équipages, issus de plus de 40 pays, sont attendus pour cet événement exceptionnel qui verra, pendant une semaine, se mesurer l'élite de la voile internationale sur le plan d'eau rochelais, dans les dix catégories olympiques. Les élus, réunis en Conseil communautaire le 24 novembre, ont décidé de renouveler le soutien de l'Agglomération à cette compétition prestigieuse, à hauteur de 100 000 €, pour en permettre le déroulement à La Rochelle.



Au sommaire de ce numéro

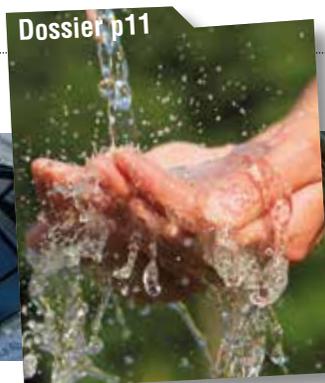
numéro 93 - février 2015



page 6



page 8



Dossier p11



page 16



page 18

Direction de la communication
6 rue Saint-Michel - CS 41287
17086 La Rochelle Cedex 02
Tél. 05 46 30 34 51
communication@agglo-larochelle.fr

Directeur de la publication :
Jean-François Fountaine

Rédactrice en chef :
Valérie Sigogneau
Secrétaire de rédaction : Carine Paillé
Rédacteurs : Agnès Marroncle,
Maud Parnaudeau, Carol Wilhélem
Maquette : RC2C

Photographe : Frédéric Le Lan
Impression : IRO

Point Commun intègre dans sa fabrication une réflexion environnementale et fait appel à un imprimeur certifié.

Imprimé sur papier certifié PEFC 100 %
issu de la gestion durable des forêts
et de sources contrôlées 10-31-1371
N° ISSN 1267 - 7094
Tirage 92 500 exemplaires
Dépôt 1^{er} trimestre 2015

4-7 Actualités

Francis Allard, professeur en thermique et en ingénierie du bâtiment à l'Université

Le réseau d'entreprises Biotop primé

Du 4 au 6 avril, La Rochelle s'enflamme pour l'Hermione

Démographie : dessine-moi l'Agglo...

8-10 Economie - stratégie

Une nouvelle dynamique pour l'économie locale

11-15 Dossier - l'eau

C'est si simple d'ouvrir un robinet qu'on en oublie parfois par quels moyens l'eau vient jusqu'à nous. De la Charente à votre robinet, de votre verre au retour dans la nature, l'eau effectue un grand cycle. Les eaux pluviales, elles aussi, sont rejetées à la mer. Quel est le rôle de l'Agglo dans tout ce processus ?

16-17 Equipements culturels - médiathèque

Voyage en lecture inconnue

18-19 Aménagement - parc pilote

Atlantech® : c'est parti !

20 Economie - initiative

Partagez plus qu'un espace de travail

21-23 Commun-communes

Ces actualités / projets communaux qui intéressent toute l'agglomération

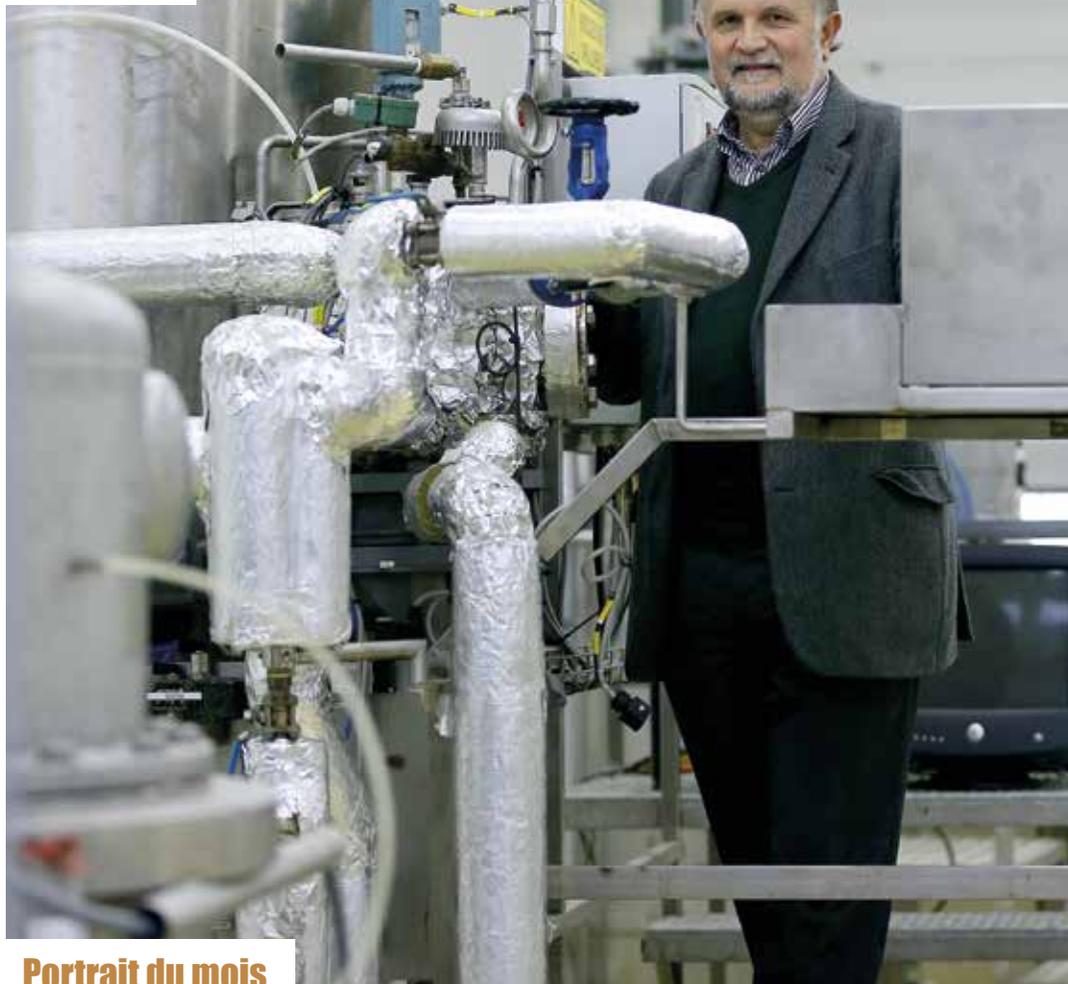
24-25 Pratique

26-27 Agenda

du 2 février au 29 mars

28 Communication de l'Agglo

Les publications disponibles



Portrait du mois

Bio express



- 1954 : naît à Le Vanneau (Deux-Sèvres)
- 1975 : obtient son diplôme d'ingénieur à l'INSA (Institut National des sciences appliquées) de Lyon
- 1978 : obtient un doctorat d'ingénieur en physique des bâtiments
- 1982 : intègre le CNRS au Centre Thermique de Lyon
- Depuis 1992 : est professeur en thermique et ingénierie du bâtiment à l'Université de La Rochelle
- 1993 : organise la première rentrée de l'Université de La Rochelle et crée le LEPTAB aujourd'hui LaSIE (Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur pour l'Environnement)
- 1999/2003 : dirige le « Pôle Sciences et Technologie » de L'Université de La Rochelle
- 2008-2012 : préside le Conseil Scientifique de l'Université de La Rochelle
- Depuis 2012 : préside le comité stratégique de la plateforme Tipee

« Ce dont je suis le plus fier, ce sont les étudiants que j'ai contribué à former »

Francis Allard, la référence durable

» **EXPÉRIENCE** A soixante ans, Francis Allard affiche un CV pléthorique qu'à elles seules les pages de Point Commun ne suffiraient pas à détailler. Membre fondateur de l'Université de La Rochelle, à l'origine de la création de l'un de ses laboratoires, il est aujourd'hui reconnu comme LE spécialiste des mouvements d'air dans les bâtiments, des transferts de chaleur et de la qualité des environnements intérieurs. Il est « *Monsieur bâtiment durable* », celui que l'on convoque dans les colloques internationaux, qu'on intègre dans les plus hautes instances de recherche scientifique et de santé publique, qui est aujourd'hui président du comité stratégique de la plateforme Tipee*. Le seul français membre de l'Académie Internationale de la Qualité de l'Air Intérieur. Mais « *ce dont je suis le plus fier, ce sont les étudiants que j'ai contribué à former* », assure avec modestie celui qui enseigne toujours en licence et master à l'Université. Le secret de son impressionnante capacité de travail ? « *Je dors peu* », répond-il simplement. Egalement très impliqué dans le milieu associatif, il a présidé pendant trois ans la REHVA (Fédération européenne des associations d'ingénieurs climaticiens). « *Animer une communauté d'ingénieurs, travailler sur l'harmonisation des réglementations au niveau européen, cela m'a beaucoup plu* », explique-t-il. Rien d'étonnant pour cet homme de consensus qui aime à rappeler qu'il « *cherche des solutions, pas des problèmes* ».

*Lire article en pages 18-19 pour en savoir plus sur Tipee.

» ENVIRONNEMENT

Les entreprises du nautisme attentives à leurs déchets

Pilotée par l'Agglomération avec d'autres partenaires de la filière, l'opération Vague Bleue accompagne les entreprises dans la gestion de leurs déchets dangereux, stockage et élimination des résines, peintures, pinceaux, chiffons, etc. S'engageant sur une charte de bonne gestion, elles bénéficient de 50% de réduction sur le tarif de traitement de ce type de déchets. Le Port de plaisance a également mis 2 bennes à disposition des professionnels. 22 entreprises rochelaises du nautisme surfaient en 2013 sur cette Vague Bleue, 33 en 2014. Les initiateurs de l'opération espèrent qu'en 2015, davantage encore de sociétés pourront faire valoir le logo « *vague bleue* » auprès de leur clientèle.

Rens. : 05 46 68 42 55 ou 05 46 44 41 20



» ÉLECTIONS

Votez pour vos nouveaux Conseillers départementaux

Les prochaines élections départementales (ex-cantoniales) auront lieu les dimanches 22 (pour le premier tour) et 29 mars 2015 (pour le second tour). Les Conseillers généraux élus en 2008 et 2011 seront ainsi remplacés par des Conseillers départementaux. Pour chaque canton (désormais 27 cantons en Charente-Maritime contre 51 auparavant), un binôme (femme-homme) sera élu au scrutin majoritaire à deux tours, pour une durée de 6 ans. À l'issue de ce scrutin, les Conseils généraux et les Conseillers généraux seront dénommés respectivement Conseils départementaux et Conseillers départementaux.

Rens. : www.service-public.fr



>>> ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

À la découverte de l'Université

Vous êtes lycéens, bientôt étudiants à l'Université de La Rochelle ? Samedi 7 février, de 9h30 à 17h, venez vous familiariser avec votre futur environnement de travail et de vie lors d'une Journée Portes Ouvertes. L'occasion de découvrir les services proposés en matière d'orientation, de documentation, d'aide à la réussite et à l'insertion professionnelle, les activités culturelles, sportives et associatives ; de visiter la Bibliothèque Universitaire, les amphithéâtres, laboratoires, salles de cours et de TP, les restaurants et résidences étudiantes ; de rencontrer les enseignants des différentes composantes de l'Université. Le tout dans une ambiance conviviale et détendue.

Rens. www.univ-larochelle.fr

>>> ECONOMIE

Conexio, porte-parole des entreprises

Agence de marketing téléphonique, Conexio a été créée à La Rochelle en 2004 par Christophe Batcabe. Spécialisée dans la prospection et la prise de rendez-vous, elle aide les TPE/PME, mais aussi des entreprises nationales telles que Murprotec, Renault Trucks ou Total, à trouver de nouveaux clients, à les fidéliser, à détecter leurs besoins. Elle emploie aujourd'hui 35 collaborateurs, dont 30 « téléacteurs ». Des commerciaux sédentaires, diplômés et expérimentés, qui différencient Conexio des centres d'appel classiques. La société propose également un service de rappel pour répondre dans des délais très courts aux demandes déposées sur les sites internet de ses clients.

www.conexio.fr

4500

personnes ont pu profiter des 14 concerts gratuits organisés dans le cadre du dernier Festival d'Automne



Bienvenue aux jeunes pousses sur le territoire

Plus de 80 entreprises de moins de 5 ans sont hébergées et accompagnées activement par les services de l'Agglomération dans ses pépinières Créatio®. La pépinière Créatio® Services compte parmi ses nouveaux « occupants » la société IDK Stratégies Multimédia, spécialisée dans la conception et la commercialisation de produits multimédia, ainsi qu'une journaliste-rédactrice indépendante en la personne de Séverine Le Bourhis. La pépinière Créatio® ImagéTIC, inaugurée le 9 janvier dernier, héberge de son côté deux nouvelles entreprises dans le domaine des technologies de l'information et de la communication : F-451, qui a développé une application mobile et web permettant la structuration d'un réseau social autour du livre, et Bar Kraaft, le premier espace rochelais dédié à l'e-sport (sport électronique online). L'objectif de cette toute jeune société étant d'offrir un vrai quartier général aux adeptes de jeux vidéos, leur permettant de se retrouver et de partager leur passion pour le sport : bar thématique, espace jeux, espace consoles, compétitions...

Retrouvez la liste des entreprises hébergées en pépinières sur : eco.agglo-larochelle.fr - Rens. 05 46 30 34 92

Attention aux yeux plus gros que le ventre !

Vingt kilos de nourriture par an et par personne finissent chaque année à la poubelle ! Une exposition* sur la lutte contre ce gaspillage était présentée jusqu'au 10 janvier dernier à la médiathèque Michel-Crépeau. À travers diverses animations, les ambassadrices du tri de l'Agglomération plaçaient le sujet à hauteur d'enfants, souvent très inventifs pour trouver comment accommoder les restes. « Surtout, il ne faut pas avoir les yeux plus gros que le ventre ! ». Cette expression imagée a particulièrement inspiré les plus jeunes. Éviter le gaspillage alimentaire, ça commence par ne pas cuisiner davantage que nécessaire et apprendre à se servir raisonnablement plutôt que de laisser des restes dans l'assiette.

* Cette expo tout public peut être empruntée par les structures qui en font la demande.

Rens. : 0800 535 844 - www.pas-si-bete.fr



>>> ÉCONOMIE

Le réseau d'entreprises Biotop primé

Les déchets des uns font les matières premières des autres. Illustrant ce principe avec son produit Melting Pot, la société Atelier du Végétal et l'éco-réseau d'entreprises Biotop ont remporté le concours européen de l'innovation organisé en 2014 par les Jeunes Chambres Economiques. Spécialisée dans les toitures végétalisées, la société fabrique un substrat de plantations avec les matières 100% recyclées de ses voisins : les cafés Merling pour le marc et les sacs de transport en jute ; Ovive pour les coquilles de moules et briques concassées. Ajoutez à cela que ce substrat nommé « Melting Pot » est assemblé par un Esat* employant des personnes handicapées et vous aurez tous les éléments d'un projet économique durable.

* Etablissement et service d'aide par le travail

www.melting-pot.fr



Du 4 au 6 avril : La Rochelle s'enflamme pour l'Hermione

>>> **ÉVÈNEMENT** C'est une image qu'il ne faudra pas manquer. Du 4 au 6 avril prochain, La Rochelle fêtera l'Hermione le long du bassin des Chalutiers, dernière escale publique avant son grand départ transatlantique. Ce sera la fin d'une aventure, le début d'une nouvelle. Pendant 17 ans dans les formes de radoub de l'arsenal de Rochefort, une équipe de passionnés a travaillé avec méthode et persévérance à la construction d'une frégate identique à celles qui naviguaient aux XVIII^e siècle, une réplique du navire sur lequel embarqua le jeune marquis de La Fayette en 1780 pour rallier à Boston les indépendantistes américains. Une vingtaine d'entreprises rochelaises se sont impliquées dans le défi de cette reconstruction. Sans pouvoir toutes les nommer, notons le rôle du CRAIN (centre de recherche pour l'architecture et l'industrie nautique) dans la conception, celui de Yacht Concept pour la maîtrise d'œuvre, de divers chantiers pour les peintures, aménagements intérieurs... Bref, l'Hermione version 2015 est un peu fille de La Rochelle et le public de l'Agglo est invité à fêter sa présence. Le 18 avril enfin, la frégate lèvera l'ancre depuis l'île d'Aix direction les Amériques, sur les traces de son ancêtre. ●

Rens. : www.agglo-larochelle.fr



Rendez-vous au Bassin des Chalutiers à La Rochelle pour admirer la belle Hermione

Arrêt sur image



Lundi 12 janvier à 14h

Laissez libre cours à votre imagination et mettez en scène votre vélo ! Tel était le mot d'ordre du concours photos «Mon vélo et l'agglo» dont le jury s'est réuni le 12 janvier dernier. C'est à Amanda Bronscheer que revient le 1^{er} prix (un appareil photo de type polaroid) pour cette photo baptisée Vélotopia, prise rue St Nicolas à La Rochelle. Les 16 plus belles photos seront exposées du 6 au 28 février dans le cloître des Dames Blanches, à La Rochelle.

>>> TERRITOIRE

Notre nouvelle grande région en 2016

Au 1^{er} janvier 2016, la France ne comptera plus 22 mais 13 régions, dont la nôtre qui réunira le Poitou-Charentes, l'Aquitaine et le Limousin. Trois territoires où des complémentarités existent déjà en matière industrielle, de mobilité, de formation, de recherche et d'excellence environnementale. Demain, elles constitueront ensemble la première région viticole, la première région en Recherche et Transfert de technologies, et en Recherche et Développement sur la chimie, une grande région aéronautique, un pôle de référence pour la filière image, numérique et design, un pôle portuaire important et un grand territoire de croissance verte.

Rens. : www.poitou-charentes.fr

>>> MÉDIATION

Se (ré)concilier grâce au conciliateur de justice

Le conciliateur de justice a pour mission de favoriser le règlement à l'amiable des différends d'ordre privé - exceptés ceux relevant des affaires familiales et de l'état civil - pour lesquels un procès paraît disproportionné. Désigné par le premier président de la Cour d'Appel pour ses garanties d'impartialité et de discrétion, il exerce sa mission à titre gratuit. Il peut être saisi à l'initiative de l'une des parties ou du juge du Tribunal d'Instance. Dans les deux cas, l'accord des deux parties sera nécessaire. Sept conciliateurs sont à votre écoute et tiennent des permanences dans le ressort du Tribunal d'Instance de La Rochelle. N'hésitez pas à les contacter.

Rens. : 05 46 27 63 64

>>> ENVIRONNEMENT

Au printemps, les oiseaux enchantent la médiathèque

De mars à mai, une exposition concoctée par la Ligue de Protection des Oiseaux vous invite à mieux connaître les différents oiseaux qui fréquentent les villes et villages de notre agglomération, ses espaces cultivés, ses zones humides ou encore son littoral. Leur découverte vous aidera à mieux comprendre la nature de proximité. Des sorties nature et des animations accompagneront cette expo : ateliers origami, dessin, conte, serious games... Des conférences sont également prévues ; l'une d'entre elles vous apprendra notamment à mieux identifier le chant des oiseaux ! Rendez-vous à la médiathèque Michel-Crépeau, à La Rochelle.

Programme sur : www.bibliotheques.agglo-larochelle.fr



© J. Gamin

Marée du siècle, on compte les pêcheurs à pied

Un coefficient de 119, c'est tout à fait exceptionnel et l'on nomme déjà « marée du siècle » celle qui s'annonce pour le 21 mars prochain. Ce jour-là s'il fait beau, l'estran largement découvert attirera de très nombreux pêcheurs à pied. À l'E.C.O.L.E de la mer, on se soucie de les sensibiliser et de les compter. L'association est en effet engagée aux côtés de l'Agglo et de l'Agence des aires marines protégées dans « Life », un programme européen qui cherche à mieux comprendre les pratiquants et leurs pratiques ainsi que leur influence sur l'estran. Chacun peut participer aux opérations de comptage comme à une pêche durable*.

* Une réglette qui permet de vérifier d'un coup d'œil la réglementation applicable et les mailles à respecter est à votre disposition sur demande à pedagogie.dev-durable@agglo-larochelle.fr

Inscriptions sur le site www.ecoledelamer.com ou au 05 46 50 30 30

>>> ÉCONOMIE

Systel innove avec Ubidreams

Implantée à Aytré, Systel fournit aux pompiers, SAMU, services de Police et de Sécurité Civile des logiciels et applications de traitement de l'alerte, d'aide à la décision, de cartographie 3D et de régulation des appels, afin de les aider à assurer leurs missions dans des conditions optimales. Aujourd'hui, la technologie informatique et les smartphones révolutionnent les outils métiers. Leader français en Systèmes et Télécommunications, Systel l'a bien compris et c'est pourquoi elle a choisi de faire appel à la jeune société rochelaise innovante Ubidreams pour accélérer un tournant technologique. Cette dernière est en effet experte dans la création d'applications multiplateformes (desktop, Apple, Windows, Android).

www.systel-sa.fr
www.ubidreams.com

2500

amoureux de La Coursive sont venus découvrir son nouveau Grand Théâtre à l'occasion des « portes ouvertes » organisées le 13 décembre



Un territoire où il fait bon vivre : 1/4 des habitants du département l'ont choisi

Dessine-moi l'Agglo...

Créé il y a trois ans, l'Observatoire de l'Agglomération, en permettant de mieux comprendre les grandes évolutions de notre territoire, est un outil indispensable d'aide à la décision des élus. L'Observatoire vient d'éditer son premier cahier qui traite de la démographie du territoire. Forte de ses 162 780 habitants, l'Agglomération de La Rochelle est la plus importante de la région et concentre 1/4 des habitants du département. Si sa population a beaucoup progressé ces 30 dernières années, cette poussée se tasse sur la période récente. La pyramide des âges met en avant le dynamisme de l'enseignement supérieur sur le territoire, avec une présence importante des 18-25 ans. Mais elle traduit également le vieillissement de sa population, tendance nationale qui se trouve ici plus accentuée (l'âge moyen à l'échelle française atteint 40 ans, il est ici de 42,2 ans). On constate également que, sur l'Agglo, 40% des ménages au sens démographique du terme sont des personnes vivant seules : des jeunes et des étudiants mais aussi beaucoup de plus de 60 ans. Enfin le territoire se caractérise par une proportion de familles monoparentales plus importante qu'ailleurs. Elles représentent ici 30,5% des familles avec enfants, contre 24,5% au niveau national.

Consultez le 1^{er} numéro des Cahiers de l'Observatoire sur : www.agglo-larochelle.fr/le-territoire

Bientôt un nouveau contrat de plan

Elaboré fin 2014, le contrat de plan Etat-Région 2015-2020 devrait être définitivement signé au printemps. Il fixera pour les six ans à venir les priorités d'investissement de l'Etat et de la Région Poitou-Charentes, et apportera des garanties de financement, indispensables au lancement de projets d'envergure au niveau local. Plusieurs projets concernant directement l'Agglomération rochelaise ont été retenus pour bénéficier du CPER 2015-2020, avec l'appui financier de la Communauté d'Agglomération. Ils concernent la réalisation de nouvelles infrastructures ferroviaires et portuaires destinées à améliorer la desserte du territoire et son développement économique ; la construction et la réhabilitation de bâtiments universitaires ainsi que le soutien à 3 projets de recherche (environnement, bâtiment durable, numérique) ; la réalisation du pôle d'échanges multimodal de la gare de La Rochelle et la construction d'un nouveau Conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental.



Une nouvelle dynamique pour l'économie locale

Priorité est donnée au développement de l'économie et de l'emploi dans le territoire. Cette volonté politique se traduit aujourd'hui par une stratégie construite en concertation avec les entreprises et les acteurs consulaires. Structurer les filières, améliorer leur compétitivité, soutenir l'innovation sont quelques-uns des leviers que l'Agglomération compte actionner pour faire de notre bassin économique un espace où il fait bon imaginer, investir, développer l'esprit d'entrepreneuriat et... créer de l'emploi.

21

actions pour
lancer une nouvelle
dynamique

>>> L'ÉTAT DES LIEUX Au démarrage de tout projet, on évalue l'existant. Fin 2014, l'Agglomération et ses partenaires ont fait le diagnostic des forces et faiblesses du territoire. Dans un contexte national et européen plutôt morose, les entreprises tiennent ici globalement leur cap. Le tissu économique a l'avantage d'être diversifié, tous les œufs ne sont pas dans le même panier et ce tissu se renouvelle, des entreprises se créent, elles innovent et peuvent s'appuyer sur des ressources locales en termes de recherche et de formation. L'attachement des entreprises et de leurs salariés au territoire est encore un atout. Côté faiblesse, on observe que trois entreprises privées regroupent à elles seules 3 000 postes sur le bassin d'emploi, trois sociétés dont les sièges sociaux sont extérieurs à l'agglo. Celle-ci est, par ailleurs, encore enclavée, physiquement mais

aussi numériquement à une époque où le très haut débit devient un argument essentiel au moment du choix d'implantation. Enfin l'agglo, de par sa taille moyenne, profite rarement des initiatives nationales de soutien à la compétitivité du pays, dispositifs plutôt ciblés sur les métropoles. Rien de cela n'est irréversible et le diagnostic économique mentionne aussi les atouts d'un espace littoral qui jouit d'une grande attractivité naturelle et d'une position stratégique, entre Nantes et Bordeaux.

5 axes pour une politique économique plus forte et plus visible

La Rochelle dispose d'un potentiel économique qui ne demande qu'à être « boosté ». Cinq axes stratégiques ont été définis dans ce but, leurs actions se croisent et

>>>

Questions à Jean-Luc Algay,

Vice-président chargé du développement économique



Quelle est l'ambition de cette « feuille de route » stratégique ?

« Nous voulons lancer une nouvelle dynamique, faire comprendre à tous, ici et ailleurs, que le bassin de vie de La Rochelle est une terre d'accueil pour les entreprises et pas seulement un bel endroit de villégiature. Le tourisme est une dimension économique indéniable, mais La Rochelle ne doit pas être identifiée uniquement là-dessus. Elle doit l'être tout autant pour ses autres filières et comme un territoire qui soutient l'entrepreneuriat. Nous voulons que nos actions soient plus visibles des acteurs économiques, qu'ils sachent mieux à quelle porte frapper, qui fait quoi et tout ce qui est mis en œuvre pour renforcer la compétitivité des filières et stimuler le développement des entreprises, quelle que soit leur taille, petite, moyenne ou grande. »

Vous parlez du territoire au sens large ?

« Oui, d'une part parce que le bassin économique dépasse les limites administratives de l'Agglomération, mais aussi parce que cette démarche stratégique n'est pas conçue par et pour la Communauté d'Agglomération. Elle ne peut être figée, elle sera amendée au fur et à mesure des travaux et de nos échanges avec tous les partenaires présents : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, clubs d'entreprises, syndicats professionnels, dirigeants d'entreprises... Nous avons travaillé pendant six mois avec ces différents partenaires pour élaborer ce projet stratégique. Il est porté par tous. Les 21 actions ont été votées en Conseil communautaire par l'ensemble des conseillers et validées par les principales organisations patronales. Nous, élus et techniciens de l'Agglomération, pouvons être des facilitateurs de développement, mais rien ne se fera sans les entreprises elles-mêmes. »

>>>

se complètent. Le premier axe entend globalement développer la culture de l'entrepreneuriat : donner envie de se lancer, encourager les initiatives, repérer les porteurs de projets ou les options d'investissement en latence au sein des sociétés existantes. La vie économique du territoire sera animée de façon à stimuler les échanges, créer des synergies porteuses de développement. L'axe 2 doit structurer davantage les filières présentes sur l'Agglo pour les rendre plus compétitives. L'axe suivant aborde « l'écosystème innovation », autrement dit tout ce qui environne les projets innovants, favorise leur éclosion et leur essor. Il existe des aides, de l'accompagnement financier, des compétences en recherche, des offres immobilières... Encore faut-il que tous ces outils soient facilement repérables et accessibles pour les porteurs de projets. L'axe 4 traite du renforcement des éléments d'attractivité d'un territoire que sont, entre autres choses, la qualité de sa desserte, ses offres haut débit, le foncier et l'immobilier d'entreprise, le logement. Enfin le dernier axe consiste à travailler l'image économique du territoire. La Rochelle doit davantage s'afficher comme espace d'innovation et de dynamisme, propice au développement de projets et, à travers eux, d'emplois. ●

www.eco.agglo-larochelle.fr



Les filières prioritaires

Lorsqu'on traite de développement économique, tout compte. Il n'y a pas de sous-secteurs, mais pour lancer sa démarche stratégique, l'agglomération a choisi de d'abord se concentrer sur cinq filières. Les autres, aussi importantes soient-elles (tourisme, économie sociale et solidaire, pêche, conchyliculture, agriculture) feront l'objet de groupes de travail spécifiques avec les entreprises et acteurs concernés. Les cinq filières prioritaires sur lesquelles l'Agglomération complète et amplifie son offre de service sont l'agroalimentaire, le nautisme, les industries numériques, les éco-activités, BTP et tout ce qui constitue la ville durable, et enfin l'industrie et la sous-traitance avec son volet portuaire.

En avant toute !

Une vraie marque de fabrique pour le territoire ; la formation des animateurs de filières ; un pilotage mené en partenariat : voici quelques-unes des premières actions mises en œuvre.

>>> **AGIR** Le dense programme stratégique de soutien au développement économique du bassin de La Rochelle sera mis en route progressivement. Certaines initiatives prennent néanmoins effet dès à présent comme le travail engagé depuis la fin 2014 avec les partenaires sur le marketing territorial. Il s'agit de mieux forger l'identité économique de La Rochelle, en plus des traits de caractère qu'on lui connaît déjà. D'autres territoires alentour sont très « *agressifs commercialement* » pour attirer les entreprises. La Rochelle doit augmenter son attractivité, affirmer sa marque. « *Celle-ci prendra notamment la forme d'un slogan, l'important est que tout le monde s'y reconnaisse et que chacun, personne ou entreprise, puisse s'en réclamer, se l'approprier* », indique Jean-Luc Algay. Dans ce domaine, le territoire a déjà un atout : ceux qui le font vivre économiquement y sont très attachés et enclins à agir collectivement pour

le mettre en valeur. Une autre action lancée est la prise en charge par l'Agglomération de la formation des animateurs de clusters. On nomme ainsi le regroupement d'entreprises, de laboratoires de recherche, de développeurs travaillant en complémentarité sur un même domaine, afin de créer une dynamique favorable à l'activité, susciter des projets collaboratifs, etc. Les animateurs de filières seront donc formés à rendre plus efficace cette organisation en cluster. Notons encore, parmi les mesures à l'étude, la mise en place d'une aide incitative à l'investissement pour encourager les PME à réaliser leur projet d'extension, d'acquisition de matériel, de développement de procédés ou tout autre investissement leur permettant de croître et donc de progresser en effectif.

Un pilotage partenarial

Le soutien à l'économie nécessite une certaine réactivité. Les actions qui accompagnent cette

démarche stratégique ne sont pas « *figées dans le marbre* ». Elles sont au contraire amenées à évoluer, en fonction de leur pertinence et de leur impact. Pour piloter cet ensemble, un comité territorial de développement économique a été constitué avec pour participants, autour d'élus et techniciens de l'Agglo, des représentants des chambres consulaires et de divers clubs et associations. Chacun mettra en commun ses données pour constituer un observatoire du développement économique et veiller aux effets des mesures entreprises. L'objectif de ce comité est également de permettre une meilleure complémentarité des actions menées par les différents acteurs et de rendre l'offre globale plus lisible, notamment pour les porteurs de projets. ●

 www.eco.agglo-larochelle.fr

Une priorité :
l'accompagnement
des entrepreneurs





.....page

12

..... Et l'eau du fleuve devient potable...

.....pages

13-14

..... Rendre à la mer une eau propre

.....page

15

..... Le pluvial, ou comment s'évacue l'eau du ciel

L'eau au fil de l'agglo

C'est si simple d'ouvrir un robinet qu'on en oublie parfois par quels moyens l'eau vient jusqu'à nous. Tout un système est pourtant à l'œuvre pour nous fournir de l'eau potable, puis la rendre à la nature une fois épurée. Différents services de l'agglomération interviennent dans ce cycle, particulièrement surveillé dans notre région littorale. De la Charente à votre robinet, de votre verre au retour dans la nature, l'eau effectue un grand voyage. Les eaux pluviales, elles aussi, sont rejetées à la mer. Quel est le rôle de l'Agglo dans tout ce processus ?



Et l'eau du fleuve devient potable...

Avec son usine de Coulonge-sur-Charente, l'agglomération produit et transporte une grande partie de l'eau consommée sur le territoire. Quelques points de repères sur ce premier voyage de l'eau.

>>> SOURCE Nous ne tirons plus l'eau du puits. Nous nous en remettons à différents prestataires, publics ou privés, pour travailler l'eau à la source et l'acheminer jusqu'à nous avec tous les contrôles et critères exigés pour que nous puissions la consommer sereinement. L'eau que nous buvons dans l'agglomération vient majoritairement (mais pas seulement) du fleuve Charente. À Coulonge, en amont de Saint-Savinien, l'Agglomération dispose d'une usine de production d'eau potable. Elle pompe dans le fleuve à raison de 1 100 m³ par heure puis soumet cette ressource précieuse à différentes étapes : prétraitement à l'ozone, décantation, filtration, post-ozonation et enfin désinfection au chlore gazeux avant la puissante propulsion le long de 50 kilomètres de conduites jusqu'au château d'eau du Pré Carré, à Aytré.

Un long voyage

Quatre forages en eau profonde complètent les apports de l'unité de Coulonge. Celle-

ci dessert environ 100 000 habitants de l'Agglo* : La Rochelle (qui complète ses besoins avec ses captages de Fraise et Varaize), Aytré, Périgny, Saint-Rogatien, La Jarrie, Croix-Chapeau, Clavette et, dans une moindre mesure, Châtelailon qui dispose de ses propres forages. Les autres habitants de l'Agglo boivent l'eau produite par le Syndicat départemental d'adduction d'eau de Charente-Maritime. Attention, à ce stade du voyage, il ne faut pas confondre production et distribution. Cette dernière partie du service qui va du château d'eau au robinet ne relève pas de la Communauté d'Agglomération. Sur son territoire, la distribution est assurée à La Rochelle par une régie municipale. Ailleurs, elle est déléguée soit à une société privée (la SAUR), soit à la RESE qui n'est autre que la régie d'exploitation du service de l'eau du Syndicat Départemental. Précisons que c'est le distributeur d'eau qui adresse la facture aux consommateurs.

Un parcours sécurisé

Mais revenons à la production. Coulonge est capable de produire 28 000 m³ d'eau par jour. Comparé à la distribution moyenne qui est d'environ 17 000 m³/jour, on voit qu'il y a une bonne marge de sécurité. On ne risque pas la panne sèche au robinet, d'autant que la canalisation de l'Agglo est interconnectée avec celle du Syndicat Départemental. Les deux conduites se croisent au Thou. En cas d'incident sur l'une des deux, l'autre peut prendre le relais. Nous sommes ainsi assurés d'avoir de l'eau au robinet et c'est une chance qu'on ne mesure pas toujours. Ce n'est pas une raison pour gaspiller. L'eau est un bien précieux et le sera de plus en plus. Les messages de prévention à cet égard semblent bien compris puisque, globalement, la consommation des particuliers sur l'agglomération a tendance à baisser. ●

* L'usine de Coulonge dessert également d'autres collectivités en dehors du territoire communautaire (Saint-Savinien, Tonnav-Boutonne,...).

Rendre à la mer une eau propre

Sur un territoire côtier tel que le nôtre, où tout finit à la mer, l'assainissement des eaux usées joue un rôle essentiel. L'Agglomération s'en charge pour l'ensemble de ses 28 communes.

>>> FILTRER Nous avons lavé nos dents, utilisé l'eau dans le lave-linge, les toilettes, la douche, etc. Ces eaux usées doivent à présent être traitées. Elles quittent nos maisons, nos entreprises et nos différents lieux de vie en empruntant un réseau de canalisation spécifique, séparé de celui des eaux pluviales. Notre région est plutôt plate et, pour que l'eau circule, on ne peut que partiellement compter sur la gravitation naturelle. 200 postes de pompage ont donc été installés un peu partout sur le territoire pour remonter l'eau et l'acheminer vers les stations d'épuration. Celles-ci ont connu ces dernières années un sérieux coup de jeunesse, comme l'explique Christian Grimpret, Conseiller Communautaire délégué à l'eau

et l'assainissement : « En 2002, le schéma communautaire des ouvrages épuratoires décidait de concentrer la tâche sur quatre stations tour à tour rénovées, à Port-Neuf (La Rochelle), Châtelailon-Plage, Sainte-Soulle et bientôt Marsilly. Ce programme s'achèvera en 2016, il aura coûté quelque 67 millions d'euros. L'Agglo va préparer un nouveau schéma pour son territoire étendu à 10 nouvelles communes depuis janvier 2014 ». Certaines stations pourraient, dans ce cadre, faire l'objet de travaux.

Un contrôle permanent

Dans les 4 pôles épuratoires précités, la chaîne de l'épuration comporte différentes phases : prétraitement, décantation, traitement biologique (l'emploi de bactéries qui

se nourrissent de polluants comme l'azote ou le phosphore), clarification et enfin désinfection par rayon ultra-violet avant rejet. La réglementation française impose des normes strictes pour les rejets en mer ou en rivière. Soucieuse de préserver ses rivages et marais sensibles, l'Agglo va au-delà de ces normes en s'imposant des résultats encore plus contraignants. Un exemple : quand la législation autorise des rejets contenant 30 milligrammes de matières en suspension par litre d'eau, l'Agglo s'oblige à descendre à 4 ou 5 mg/litre. Voici l'eau épurée, prête à retourner à la nature, ici la mer, ailleurs le marais ou le cours d'eau. Le voyage s'achève pour cette eau dite « domestique », qui a servi nos besoins quotidiens. ●



L'eau potable, un thème de coopération avec l'Indonésie

L'approvisionnement en eau potable est un enjeu majeur pour Kendari, ville à forte croissance démographique de l'archipel indonésien. L'agglomération entretient des relations de coopération avec cette collectivité que l'Université et son institut Asie-Pacifique lui ont fait rencontrer. Kendari tire le principal de son eau potable d'un fleuve. En envoyant sur place ses techniciens et en accueillant à l'automne dernier une délégation indonésienne à Coulonge, l'Agglo transfère son savoir-faire, pour permettre à Kendari d'améliorer les performances de ses propres installations de production d'eau potable.





Des investissements pour préserver l'eau

Le nouvel accord de programmation 2015 - 2017 bientôt signé entre l'Agglomération et les deux agences de l'eau, Loire-Bretagne et Adour-Garonne, intègre comme partenaires la Régie du port de plaisance et le Grand Port Maritime. Cet accord porte sur 26,7 millions d'euros de travaux et d'actions subventionnées à hauteur de 7 millions par les agences de l'eau. Il y va de diverses études, création de nouveaux bassins pour le pluvial (à Belle Aire et Chef-de-Baie), réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées, mais aussi de la sensibilisation au maintien de la qualité de l'eau. Et pour aller plus loin dans la sensibilisation, précisons que l'Agglomération tient à disposition des communes et des établissements scolaires un outil pédagogique sur le cycle de l'eau et les enjeux de préservation de ce bien commun.

Rens. : 05 46 68 42 55

65 000

**foyers de l'agglomération
raccordés au réseau
d'assainissement**

Des ouvrages modèles : l'exemple de Châtelailon

La station d'épuration de Châtelailon-Plage est la dernière rénovée. Avec quelle ambition ? Thierry Pannetier, responsable des stations d'épuration de l'Agglomération, nous donne quelques clés pour comprendre.

« Son rôle premier est bien sûr de rejeter une eau de qualité. La station suit le schéma d'épuration biologique (décrit en page 13) et restitue l'eau aux marais du secteur où elle est située. En été, c'est un avantage pour maintenir le niveau d'eau dans ce milieu humide. La station a aussi été construite dans le souci de bien s'intégrer à son environnement. Par exemple, la hauteur et l'emplacement des bâtiments ont été calculés pour qu'ils ne se remarquent pas et les couleurs choisies, beige, terre cuite, vert, sont douces. Enfin, l'objectif était également de ne pas nuire au voisinage. De même qu'à Port-Neuf,

les activités qui sont malodorantes sont réalisées en milieu confiné. L'air est filtré en continu. Il passe sur un lit support de bactéries qui se nourrissent des particules odorantes avant l'évacuation. Dans le même ordre d'idée, pour protéger la population des nuisances sonores, les machines bruyantes sont installées dans des locaux isolés sur le plan phonique et, de plus, équipées de capots insonorisants. Ajoutons que la station dispose, comme à Port-Neuf, d'un circuit de visites ouvert au grand public. Il nous permet de recevoir des groupes ou des classes pour expliquer l'épuration ».

Rens. : 05 46 30 35 35

Le tout à l'égout, ce n'est pas la poubelle !

Très à la mode mais ennemi n°1 des pompes de stations d'épuration, les lingettes de nettoyage pour bébé, visage et Cie font de gros dégâts si elles sont jetées dans les toilettes, soit, au final, dans le réseau des eaux usées. Là n'est pas leur place, pas plus que celui des cotons-tiges, sirops pour la toux, peintures, solvants et autres produits toxiques qui doivent être rapportés en déchèterie (en pharmacie pour les médicaments) et non se retrouver au fond de l'évier. Il y va de la qualité de l'eau sur ce littoral dont nous profitons tous.



Le pluvial, ou comment s'évacue l'eau du ciel

En zone urbanisée, il faut réguler le ruissellement de l'eau de pluie et retenir le trop plein avec des bassins de rétention pour limiter le risque d'inondation. C'est le rôle du réseau pluvial.

>>> **AVERSES** Lorsqu'il pleut sur une prairie, un champ, une forêt, l'eau s'infiltré dans le sol et l'homme n'a pas à intervenir. Il en va tout autrement dans les zones urbanisées aux sols imperméabilisés. L'eau de pluie ruisselle le long des trottoirs, descend des gouttières et s'évacue par un réseau de collecte distinct de celui des eaux usées et dont chaque commune est responsable dans son périmètre. L'Agglo se charge des eaux pluviales à l'échelle du bassin versant, c'est-à-dire de ce qui se passe en amont des réseaux de collecte municipaux, puis en aval. On parle alors du réseau « primaire » (et de secondaire pour les réseaux communaux). En amont, l'objectif est de réguler l'évacuation de l'eau dont le niveau varie, bien sûr, selon les précipitations. À l'automne et en hiver qui sont, en principe, les saisons pluvieuses, cette gestion est essentielle, elle éloigne le risque d'inondation. En aval, l'objectif porte davantage sur l'interface avec le milieu naturel, il

s'agit de rendre à la mer, aux marais et aux rivières une eau de qualité. Dans un cas comme dans l'autre, la gestion de l'écoulement pluvial passe par des bassins de rétention, une trentaine en tout sur l'agglomération auxquels s'ajoutent des lacs artificiels, comme à Port-Neuf ou Villeneuve-les-Salines et des bassins de lagunage comme à Angoulins.

Réflexion autour des zones d'activités

Un schéma directeur des eaux pluviales, en cours d'actualisation avec l'intégration des nouvelles communes de l'Agglomération, définit les besoins à partir des analyses de terrain, des précipitations... et planifie les réalisations. « Une attention particulière est désormais portée sur les zones d'activités, sources potentielles de pollution, de même que le long des grands axes routiers », précise Christian Grimpret. Un bassin créé en 2013 à Puilboreau traite à la fois les eaux de la zone commerciale de Beaulieu et de la Nationale 11. Il dispose d'une réserve

étanche pour parer aux pollutions par les hydrocarbures, en cas d'accident. Le schéma prévoit un traitement semblable pour la zone d'activités de Belle Aire à Aytré et, d'une façon générale, une prise en compte du traitement des eaux lors de chaque nouveau projet d'aménagement urbain. Le futur parc Atlantech à Lagord sera, à ce titre, exemplaire. Les eaux pluviales devraient ne plus y être enfermées dans des tuyaux mais évacuées le long de « noues », ces fossés typiques à notre région de marais, de petits canaux irriguant des zones enherbées et un bassin d'agrément, l'eau du ciel contribuant ainsi au traitement paysager de ce parc d'activités. ●

À voir...



Le 4^e épisode de la web série « ça c'est mon agglo » est entièrement consacré à l'eau. Découvrez-le vite sur www.agglo-larochelle.fr ou sur Youtube.



Le bassin de rétention de Puilboreau traite les eaux de la zone commerciale de Beaulieu et de la Nationale 11



Les élèves de CE1-CE2 de l'école de Bongraine

absorbés par le récit d'un conte

Voyage en lecture inconnue

Transformer la lecture en un spectacle interactif pour aiguïser la curiosité littéraire des enfants, c'est le point de départ du « Voyage-Lecture ». Une aventure de plusieurs mois dans laquelle la médiathèque Michel-Crépeau embarque les élèves et leurs enseignants, de la petite section au CE2. Ou comment faire aimer la lecture grâce au partage et à l'échange. Reportage.

Les titres présentés lors du « Voyage-Lecture »

- « *Une si belle entente* », de Virginie Aladjidi et Noëlla Fronty, aux Éditions Chan-Ok (label Flammarion), 2012, à partir de 5 ans
- « *La princesse qui n'avait pas de royaume* », de Ursula Jones, Éditions Gautier-languereau, 2009, à partir de 3 ans
- « *Le vieux Crac Crac* », de Jacob et Wilhelm Grimm, Éditions Syros, 2013, à partir de 5 ans
- « *La grand-mère qui sauva tout un royaume* », de Claire Laurens, Éditions Rue du Monde, 2012, à partir de 8 ans
- « *Les musiciens de la Nouvelle-Brême* », de Pierre Delye, Éditions Didier Jeunesse, 2010, à partir de 3 ans
- « *Suikiri Saira* », de Pépito Matéo, aux Éditions Winioux, 2013, à partir de 7 ans

>>> **ÉCHANGES** mardi 2 décembre, 14h15. Les vingt élèves de la classe de CE1-CE2 de l'école Bongraine (Tasdon), leur professeur et les parents accompagnateurs s'engouffrent dans l'auditorium de la médiathèque Michel-Crépeau. C'est là que les attend Myriam Ligonnière, la responsable jeunesse de la médiathèque. Lumière tamisée, drap blanc et pupitre en guise de décor, et un tapis sur lequel chacun prend place en silence. « *Connaissez-vous le principe du Voyage-Lecture?* », interroge Myriam Ligonnière. « *Tu nous lis des livres et on découvre la suite à l'école* », répond du tac au tac l'un des jeunes participants. Déjà le dialogue s'installe autour des livres de conte, qui constituent le fil rouge des Voyages-Lecture cette année.

L'envie d'aller plus loin

« *Il était une fois...* ». Myriam débute la lecture d'un premier récit avec la formule consacrée. Silence. « *C'est l'histoire de deux frères qui s'entendent à merveille, à toute heure du jour et de la nuit. Leurs mariages respectifs ne vont rien changer à leur belle entente. Mais la naissance*

d'un enfant... ». Les enfants de Bongraine assis là ne perdent pas une miette du récit qui, à peine commencé, est pourtant déjà terminé. Car c'est là un des principes des Voyages-Lecture : donner aux enfants l'envie d'aller plus loin, de connaître la suite. Une suite que Myriam leur demande de proposer à haute voix. « *Ils vont se fâcher* », dit l'un, tandis qu'une autre assure « *que cela ne va rien changer* ». Les premières pages de trois autres contes seront ainsi lues à haute voix, en même temps que mises en scène par Myriam grâce à des dessins et personnages de papier. Et pour chacun des contes, les élèves seront invités à proposer une suite. L'un d'entre eux, n'y tenant plus, demande : « *on peut lire la fin?* ». À quoi ses camarades opposent une fin de non-recevoir. « *Mais tu sais bien que c'est fait exprès!* », lancent-ils en chœur.

Un livre en entier

L'interactivité monte en puissance au cinquième conte, quand les enfants, divisés en quatre groupes, ont pour mission de ponctuer la lecture par des percussions corporelles. On s'agite et on

>>>

L'avis de Christophe Chambon, enseignant de la classe de CE1-CE2 de Bongraine

« L'école de Bongraine participe depuis quatre ou cinq ans aux Voyages-Lecture. C'est pour nous l'occasion d'emmener les enfants à la médiathèque et de leur faire découvrir des livres que nous n'avons pas à l'école. Ce type de projet participe à leur donner le goût de la lecture, et crée du lien entre l'école, la maison et la médiathèque. Ensuite, le week-end, les enfants y entraînent leurs parents. Au-delà, le Voyage-Lecture nous donne matière à travailler le dessin, le chant, les arts visuels... et l'opportunité de créer quelque chose ensemble pour la présentation de fin d'année. »

>>>

rit de bon cœur sur le tapis transformé en scène musicale. Un entrain que le professeur doit canaliser alors que Myriam annonce la lecture du sixième et dernier conte. Il sera le seul à être lu en entier. Il s'agit de «*Suikiri Saira*», une adaptation d'un conte japonais traitant avec humour de la lourde tâche qui incombe aux parents de trouver un prénom à leur nouveau-né. «*T'as tout lu cette fois-ci!*», s'exclame en joie un élève alors que Myriam referme le livre.

Douze titres par niveau

Le Voyage-Lecture se poursuivra pendant l'année scolaire, au sein de la classe et à la maison, à travers la lecture des contes présentés lors de cette première rencontre, mais aussi des six autres dévoilés lors d'un second rendez-vous au printemps. «*Chaque année, douze titres par niveau (petite section / moyenne section ; grande section / CP et CE1 / CE2) sont sélectionnés par la médiathèque sur un thème choisi, et achetés conjointement avec l'école* », indique Myriam Ligonnière. Avec, à la fin du voyage, une restitution au sein de la médiathèque du travail réalisé pendant l'année par les enfants et l'enseignant autour des livres étudiés. «*Il peut s'agir de spectacles vivants, de jeux autour des albums, de la réalisation d'un livre...*». ●

À noter : dans les communes desservies par le médiabus, l'animation-lecture se déroule dans les classes. Entre la médiathèque et le médiabus, 10 bibliothécaires font voyager 46 classes !

➔ Rens. : Médiathèque Michel-Crépeau
Avenue Michel-Crépeau à La Rochelle
05 46 45 71 71 - www.bibliotheques.agglo-larochelle.fr

La médiathèque rien que pour vous

Hors des heures d'ouverture au public, la médiathèque propose une quinzaine de visites thématiques différentes, à destination des enfants et adolescents, de la maternelle au lycée, ainsi que des centres de loisirs. Autant de propositions destinées à faire découvrir le lieu, son patrimoine, les collections de son artothèque, les trésors de ses réserves. Des visites en groupe du bâtiment et de ses coulisses sont également proposées aux adultes, sur inscription individuelle une fois par mois, le jeudi alternativement l'après-midi et en soirée.



Info aux usagers

Des travaux de réfection du système incendie de la médiathèque débuteront prochainement pour une durée de 6 mois. Ils n'auront pas d'incidence sur les jours et horaires d'ouverture de l'établissement. Merci aux usagers de leur compréhension quant à la gêne que ces travaux pourraient occasionner.



Parc Atlantech® : c'est parti !

C'est dans un hangar servant auparavant d'abri aux véhicules militaires du 519^e Régiment du train qu'ont débuté en novembre les travaux de la plateforme technologique Tipee et de la plateforme d'innovation Atlantech®. Premier bâtiment du futur parc technologique bas-carbone « Atlantech® » de Lagord, il sera livré fin 2015-début 2016.

Calendrier

2015 :

mise en chantier des zones habitat/tertiaire et formation, et rénovation du bâtiment militaire existant pour livraison en fin d'année

2016-2017 :

réception des zones habitat/tertiaire et formation

2015-2025 :

développement du parc d'activités

>>> **EXEMPLAIRE** Difficile de parler d'une première pierre puisque le bâtiment existait déjà, à l'époque où le terrain était encore occupé par les militaires du 519^e Régiment du train. Pourtant, c'est bel et bien le coup d'envoi du futur parc technologique bas carbone qui a été donné à Lagord, en novembre dernier, avec le lancement des travaux des plateformes d'innovation et technologique Tipee (Technological & Innovation Platform for Environmental Efficiency). Sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération, le projet Tipee regroupe quinze partenaires au sein d'un consortium public-privé coordonné par le Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur pour l'Environnement (LASIE) de l'Université de La Rochelle. Les travaux vont durer environ une année, le temps de transformer le hangar de 6000 m² en centre d'expertise dédié à la

réhabilitation durable des bâtiments. La plateforme Tipee sera composée de trois espaces : un laboratoire d'essais permettant de tester des éléments de bâti en conditions réelles (échelle 1), une Agence de la réhabilitation (pôle de prestations au service des professionnels) et un pôle de formation continue. Le bâtiment accueillera également d'autres organismes de formation et une pépinière d'entreprises innovantes au sein de la plateforme d'innovation.

Un parc, trois espaces

Tipee prend place au sein de la partie du parc Atlantech® dédiée à la formation et la recherche qui accueillera également la Maison de la qualité de l'air intérieur de l'Université de La Rochelle et le nouveau Centre de Formation des Apprentis (CFA) (lire encadré). La partie nord-ouest du site

>>>

3 questions à Jean Guillaume Ménès

Directeur général de la Caisse régionale du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres



Pourquoi le Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres a-t-il choisi le parc Atlantech® pour implanter son nouveau siège régional ?

« Quand la Communauté d'Agglomération nous a proposé le site de Lagord, nous avons tout de suite été séduits par le projet. D'abord parce que nous ne consommons pas de terre agricole, puisque c'est une reconversion de site militaire. Ensuite, Lagord est proche du centre-ville de La Rochelle. Enfin, la dimension bas-carbone du parc était parfaitement en phase avec notre projet de bâtiment à énergie positive. »

En quoi votre bâtiment répond-il aux prescriptions « bas-carbone » du parc ?

« Notre site aura un impact carbone et environnemental des plus réduits. Cette ambition a orienté nos choix de matériaux et engage les entreprises de construction sur un cahier des charges respectueux de l'environnement. Elle nous a également guidés vers des énergies « sans carbone » pour couvrir les besoins d'usage et de fonctionnement du site. Nous utiliserons, par exemple, la géothermie pour les régulations de la température. Le bâtiment sera équipé de 2 600 m²

de panneaux photovoltaïques pour couvrir les besoins en énergie électrique. Au final, sa performance énergétique va permettre d'atteindre la réglementation thermique en vigueur (norme RT 2012) moins 30%, et d'économiser 1 000 tonnes de CO₂ par an par rapport aux deux bâtiments que nous occupons actuellement. Notre siège social sera l'un des tous premiers en France, avec celui d'Airbus à Toulouse, à être aussi performant d'un point de vue énergétique. »

Le fait de vous implanter à Atlantech a-t-il fait évoluer votre projet ?

« Oui, tout-à-fait. En devenant l'élément d'un ensemble, notre projet a pris une autre dimension. Cela nous a projetés dans une démarche partenariale, plus ambitieuse et exigeante, mais aussi dans une logique d'ouverture de l'entreprise sur son environnement. Aujourd'hui, nous réfléchissons à la manière dont notre salle de conférences pourrait être mise à disposition des autres structures, ou comment les logements présents sur le parc pourraient récupérer la chaleur produite par notre bâtiment, notamment le week-end. »

La future plateforme TIPEE regroupera un laboratoire d'essais, une agence de la réhabilitation et un pôle de formation continue.

1 - Vue Nord
2 - Vue Sud



© Cabinet AIA

>>>

sera dédiée à l'habitat et aux activités tertiaires. C'est dans cette « bulle » que le Crédit Agricole a prévu d'implanter son nouveau siège social régional (lire témoignage) dont le chantier démarrera très prochainement. Le dernier espace sera transformé en une zone d'activités économiques réservée à l'accueil d'entreprises innovantes opérant dans le secteur de la rénovation des bâtiments et de la production d'énergies renouvelables.

Vers un nouveau quartier

Le projet Atlantech®, concept unique en Europe, doit permettre de stimuler le développement d'activités dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la réhabilitation des bâtiments. Mais pas seulement. Car il s'agit de créer ici un nouveau quartier doté d'un fonctionnement « bas carbone » dans sa conception, sa réalisation et son exploitation. Un morceau de ville parfaitement intégré à son environnement, où la nature aura toute sa place grâce à des bosquets, étangs et autres espaces verts. Et d'où piétons et cyclistes pourront rejoindre La Rochelle en empruntant une passerelle enjambant la rocade. Pour des déplacements durables... évidemment. ●

Le futur Centre de Formation des Apprentis

En septembre 2018, quelque 1 500 apprentis feront leur rentrée dans les nouveaux locaux du Centre de Formation des Apprentis (CFA) ou Campus des Métiers, sur le site Atlantech de Lagord. Seul le Pôle Mécanique subsistera sur l'actuel site du CFA dans le quartier du Prieuré à La Rochelle. L'architecte du futur bâtiment, à énergie positive, sera désigné au printemps 2015, pour un début de chantier fin 2016. Le nouveau CFA enrichira son offre de formation sur les métiers du bâtiment, afin de quasiment doubler le nombre de ses apprentis dans cette spécialité.



Partagez plus qu'un espace de travail !

C'est au rez-de-chaussée de la pépinière d'entreprises ImagéTIC*, installée à la Ville-en-Bois à La Rochelle, qu'a pris place en octobre dernier un espace de travail partagé et collaboratif dédié aux métiers du numérique. Un bureau ouvert de 100 m² pouvant accueillir plus d'une vingtaine de travailleurs indépendants, télé-travailleurs ou auto-entrepreneurs. Animé par la société coopérative Working Share, c'est à la fois un lieu de travail, de rencontres, de partage d'idées et d'expériences, de coopération et de créativité. Un endroit aux couleurs pop et à l'ambiance studieuse, où nous avons rencontré Tanguy Jacquet, l'un des trois co-gérants - avec Elodie Rétel et Denis Hurtaud - de Working Share.

Working Share gère aujourd'hui deux espaces de coworking (espaces de travail collaboratif) sur l'Agglomération rochelaise. Quels sont les avantages de ce mode d'organisation du travail ?

« Quand vous êtes indépendant et que vous travaillez chez vous, vous risquez l'isolement, ainsi qu'un effacement complet de la frontière vie privée / vie professionnelle. Avec ce que cela peut entraîner comme difficultés dans les relations au sein de votre famille. Le coworking apporte du lien social et de l'entraide. Au-delà, ce type d'organisation du travail génère de l'échange, des contacts, une ouverture. »

Concrètement, comment cela fonctionne ?

« Plusieurs formules sont proposées aux coworkers qui peuvent opter pour un bureau attitré ou s'installer avec leur ordinateur portable sur l'un des postes de travail en partage. Et ce, à temps plein, à mi-temps ou à la carte. La connexion internet est comprise dans le tarif. Pour le reste, les coworkers ont accès à 3 salles de réunion, à un espace détente et un autre

pour les repas avec un coin cuisine équipée. Et aussi, au sein de notre second espace situé au village informatique des Minimes, à un espace de confidentialité pour téléphoner en toute discrétion. »

En tant que co-gérant de Working Share, quel est votre rôle ?

« Nous sommes bénévoles. Nous nous occupons des inscriptions, de l'intendance... Mais la forme coopérative de la structure fait que chacun des coworkers participe aussi à la gestion au quotidien. Et les décisions importantes sont prises en commun. Comme par exemple le choix d'intégrer ou non un nouvel adhérent. »

Les refus sont-ils fréquents ?

« Non. Mais les activités indépendantes ne sont pas toutes faites pour le coworking. Tout particulièrement celles qui se font au téléphone, comme agent commercial. Passer des appels n'est pas interdit mais il faut que cela reste discret. Nous tenons à conserver la quiétude des

lieux pour permettre aux gens de travailler dans de bonnes conditions. »

Quels types de métiers ou d'activités trouvez-vous au sein de vos deux espaces ?

« Nous avons une créatrice de bijoux, un animateur scientifique, une agence de communication, un graphiste, un rédacteur et des développeurs web, un paysagiste, un journaliste, un conseiller en études énergétiques... c'est vraiment très éclectique ! »

Rens. : La Coopérative : La Rochelle Coworking
09 73 57 90 15 - workingshare.org

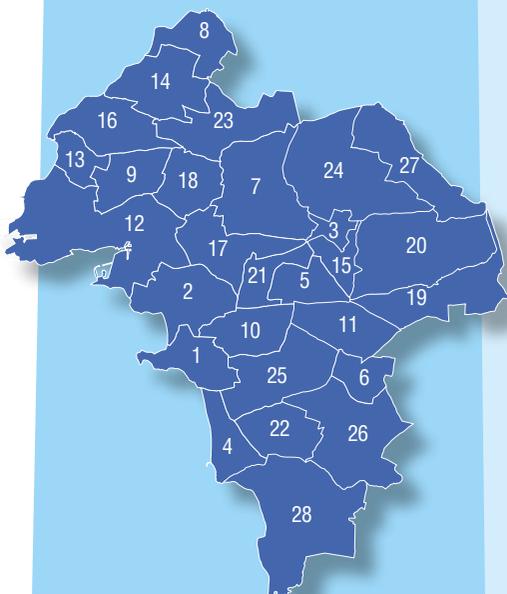
* Créé en 2006 et agrandi en 2014, l'ensemble Créatio ImagéTIC® regroupe une pépinière & un hôtel d'entreprises accueillant des sociétés spécialisées dans l'image, le numérique, le développement logiciel, l'ingénierie informatique et l'espace de coworking « Working Share ».

Rens. : www.eco.agglo-larochelle.fr



Cette rubrique «Commun/communes» est consacrée à la vie des communes. Retrouvez dans chaque numéro des actualités, portraits, initiatives, projets... à partager par l'ensemble des habitants de l'agglomération !

Les 28 communes de l'Agglo



- 1 - Angoulins-sur-Mer ■ 2 - Aytré ■
- 3 - Bourgneuf ■ 4 - Châtelailon-Plage ■
- 5 - Clavette ■ 6 - Croix-Chapeau ■
- 7 - Dompierre-sur-Mer ■ 8 - Esnandes ■
- 9 - Lagord ■ 10 - La Jarne ■ 11 - La Jarrie ■
- 12 - La Rochelle ■ 13 - L'Houmeau ■
- 14 - Marsilly ■ 15 - Montroy ■
- 16 - Nieul-sur-Mer ■ 17 - Périgny ■
- 18 - Puilboreau ■ 19 - Saint-Christophe ■
- 20 - Saint-Médard d'Aunis ■
- 21 - Saint-Rogatien ■ 22 - Saint-Vivien ■
- 23 - Saint-Xandre ■ 24 - Sainte-Soulle ■
- 25 - Salles-sur-Mer ■ 26 - Thairé ■
- 27 - Vêrines ■ 28 - Yves ■

■ Angoulins-sur-Mer

Alice et Théo, danseurs sans frontières

Ils rêvaient de liberté, de danse et d'itinérance. Un an après leur départ de La Rochelle pour l'Amérique latine, le duo Umaï composé d'Alice Kinh et de Théo-Mogan Gidon est rentré en France en septembre dernier, riche d'une expérience inoubliable, des étoiles et des souvenirs plein les yeux. Plus convaincus encore du besoin de créer là où l'art n'est pas toujours attendu.

»» AVENTURE Tout commence par une rencontre, celle d'Alice, enfant d'Angoulins-sur-Mer, et de Théo-Mogan, originaire de Bourgogne. À eux deux, ils créent Umaï et le projet « Umaï sur La Route ». Comme à vingt ans rien n'est impossible, les danseurs imaginent un voyage en Amérique latine, sorte d'essai socio-chorégraphique, et partent à la rencontre des populations. Le couple rejoint le Portugal en stop puis pratique le bateau-stop jusqu'à la côte Nordeste du Brésil où il séjourne dans le village de Jacaré et travaille un mois avec les jeunes de la favéla Oceanis. Cette première expérience leur confirme que le projet a du sens : proposer des ateliers dansés et dialoguer avec tous les publics par un langage universel, celui du corps.

D'expériences en rencontres

Après le Brésil, direction la Bolivie, le Pérou et l'Équateur... L'occasion pour les chorégraphes

d'expérimenter différentes pratiques dansées : ateliers et performances sont proposés pour tous ceux qui souhaitent y participer. Comme le souligne Alice « Ce qui était important c'était l'échange. Que l'on nourrisse la personne qui participe et qu'à son tour elle ait envie de donner ». Le voyage se terminera par New-York et la rencontre du photographe Jean-Claude Lejeune que le duo Umaï retrouvera en juin 2015 au Canada pour une nouvelle expérience : un mois dans une réserve amérindienne située près de Roberval. Mais avant de s'envoler vers l'Amérique du Nord cet été, Umaï prépare actuellement son nouveau duo sur le nomadisme et repart très bientôt sillonner les routes de France. Une belle énergie ! ●

Le Duo Umaï : www.duoumai.com

■ Saint-Xandre

Au bonheur des cyclistes

Les 232 km d'aménagements cyclables qui sillonnent l'agglomération viennent d'être enrichis d'une nouvelle piste reliant le bourg de Saint-Xandre au hameau de Trente-Vents (en direction de Villedoux). Séparée du flux routier, cette piste permet aujourd'hui de protéger la circulation des cyclistes entre la commune et le hameau. Longue de 600 mètres et à double sens, elle diminue la largeur de la route actuelle et réduit naturellement la vitesse des voitures ainsi que le trafic du transit empruntant la départementale 9. Ces travaux, financés pour moitié par l'Agglomération, s'élèvent à 120 000 € et ont été réalisés dans le cadre du Schéma Directeur des Liaisons Cyclables. Ce dernier permettra, d'ici à 2024, de porter de 232 à 340 km le réseau des voies cyclables de l'agglomération, en particulier vers les zones d'études, d'activités, commerciales et entre les communes. Une révision du Schéma est par ailleurs prévue afin d'intégrer les 10 nouvelles communes de l'agglomération. ●

www.yelo.agglo-laroche.fr/velo



■ Puilboreau

Ouf... vous entrez en zone calme

Le bruit n'est pas sans conséquence sur la santé. Au-delà du désagrément auditif, il peut générer de la fatigue, des troubles du sommeil, des céphalées, une accélération du rythme cardiaque... Afin de lutter contre les nuisances sonores sur son territoire, la Communauté d'Agglomération a adopté en février 2014 un Plan de prévention du bruit dans l'environnement, recueil d'actions à mener pour prévenir et réduire le bruit, mais aussi préserver la qualité de l'environnement sonore dans les lieux où celle-ci est satisfaisante. L'identification de ces zones dites « calmes » a débuté mi-décembre, notamment à Puilboreau, avec l'installation de panneaux en divers endroits (boisements, parcs...) rappelant la dimension environnementale des lieux et leur interdiction aux engins motorisés. D'autres communes volontaires (Dompierre-sur-Mer, Châtelailon-Plage, Nieul-sur-Mer, Périgny...) ont également été équipées de tels panneaux. Au total, une trentaine de « zones calmes » ont été identifiées sur l'Agglomération. Elles se divisent en deux catégories : les « zones d'envergure », larges espaces dédiés à la promenade et la détente tels le littoral, le Canal de Marans, Chef-de-Baie, le Marais de Tasdon... Et les « zones de proximité », identifiées à l'échelle d'un quartier ou d'une résidence. Rappelons que ces zones ne sont pas des zones de silence, mais des endroits de vie, ouverts à tous, où chacun peut se promener seul ou en famille, lire, se ressourcer...

www.agglo-laroche.fr/le-plan-de-prevention-du-bruit



■ Saint-Rogatien

Des produits locaux, de la ferme au camion



Transformer un camion en cuisine mobile, tel est le principe du « *food truck* », littéralement « *camion de nourriture* ». Un concept tout droit venu des Etats-Unis, qu'un jeune couple, Chloé et Axel Louvet, a décidé d'importer sur l'agglomération dans une version « *produits de la ferme* ».

» **RESTO MOBILE** L'an dernier, Chloé et Axel Louvet, jeune couple dynamique d'une vingtaine d'années, lançait son projet de camion-cuisine sur l'agglomération rochelaise. Un concept qui leur a permis de se faire connaître en stationnant aux heures du déjeuner sur le parking de Léa Nature à Périgny, sur la place de Saint-Rogatien ou encore devant le concessionnaire BMW Mini à Beaulieu. Avec, à la carte, une cuisine traditionnelle à base de fruits et légumes issus de leur propre exploitation agricole, accompagnés de viandes, volailles et poissons achetés localement. Des produits frais et naturels qu'ils cuisineront demain dans la « *ferme de leur rêve* » et ses bâtiments du XV^e siècle qu'ils sont en train de transformer - de leurs propres mains - en restaurant à la ferme. Au programme des travaux

également : l'aménagement d'un potager naturel dans les terres attenantes et l'installation de poulaillers pour leurs nombreuses volailles.

100 % maison

« *Notre projet est de réussir à produire et élever dans notre ferme tout ce qu'on met dans nos plats. Mais aussi d'organiser des visites de l'exploitation et des ateliers pour faire le lien entre le champ et l'assiette* », expliquent Chloé et Axel. Des assiettes qu'ils ne serviront pas uniquement dans leur restaurant mais continueront à proposer en mode « *nomade* » dans leur camion, un mythique Citroën HY. ●

➔ Rens. : 06 33 17 00 19
http://lecamiondelaferme.fr
contact@lecamiondelaferme.fr



■ Aytré - La Rochelle

Faire éclore l'éco-quartier de Bongraine

Initié en 2012, le projet d'éco-quartier de Bongraine devrait sortir de terre d'ici 2019. Pour permettre à la population de comprendre et de s'appropriier ce futur lieu d'habitation éco-exemplaire, plusieurs rendez-vous participatifs sont organisés en 2015. À vos agendas !

»» **JARDIN** Si l'éco-quartier de Bongraine, à Aytré, ne devrait pas accueillir ses premiers habitants avant cinq ans, ses fondations ont d'ores et déjà été posées (*lire encadré*). Il s'agit désormais de faire exister le lieu avant qu'il ne prenne vie. Pour cela, plusieurs actions vont être initiées en 2015. La plus symbolique sera la création d'un « *Jardin mobile* » qui se déplacera à différents endroits du site avant d'atteindre sa destination finale. Il sera composé de plantations éphémères ou plus durables réalisées en tontines (bacs à fleurs en matériaux recyclés), facilement transportables. Ces tontines auront été fabriquées par des habitants volontaires lors de la « Fête du printemps » d'Aytré, organisée Place des Charmilles le dimanche 29 mars. Sorte de « *lieu ressources* », le « *Jardin mobile* » accueillera également les panneaux de l'exposition publique expliquant le projet, au fur et à mesure de son évolution, ainsi qu'une fresque réalisée par les élèves de l'école de La Courbe à Aytré.

Construire ensemble un lieu de vie éco-exemplaire

Ce « *Jardin mobile* » sera officiellement inauguré en juin, lors de la toute première « *Kermesse urbaine* ». Kermesse qui, organisée chaque année sur un thème différent, permettra de sensibiliser la population aux enjeux du développement durable et de créer du lien entre les différents acteurs du futur éco-quartier (riverains, comités de quartiers, associations, école de La Courbe, et, qui sait, futurs habitants de l'éco-quartier). Autant d'événements destinés à comprendre, partager et construire collectivement le concept d'éco-quartier sur le territoire de l'Agglomération. Un lieu d'habitations éco-exemplaire qui doit proposer des logements de tous types, contribuant au « *vivre ensemble* » et à la mixité sociale, dans un cadre de vie de qualité, tout en limitant son impact environnemental. •

➔ Pour en savoir plus sur la « Fête du printemps » organisée le 29 mars : 05 46 30 19 19 ou www.aytre.fr

Une démarche concertée

La réalisation d'un éco-quartier repose sur une co-élaboration et un partage du projet avec les habitants, associations, acteurs du développement durable, comités de quartiers... Après la « *Ronde de Bongraine* », en octobre 2012, randonnée-diagnostic sur la mémoire des lieux, le « *Forum* » organisé en juin 2013 a permis de dégager les principales orientations d'aménagement du futur éco-quartier. Les « *Ateliers de proximité* », réunis en octobre 2013, ont ensuite servi à recueillir l'avis des participants sur les deux scénarios d'aménagement proposés suite aux conclusions du « *Forum* » et les pistes d'amélioration possibles. La synthèse de cette étape phare de la concertation a permis de dessiner un scénario préférentiel d'aménagement. Il sera affiné au regard des conclusions des études complémentaires : en particulier un diagnostic pollution des sols et une étude d'impact destinée à évaluer les conséquences, notamment environnementales, du projet pour en limiter, atténuer ou compenser les impacts négatifs.

➔ Rens. : 05 46 30 36 18

En bref...

Parc-relais : l'essayer c'est l'adopter !

Pour faciliter vos déplacements, l'Agglo a mis en place 3 parcs-relais autour de La Rochelle : au nord (Illico-Greffières, 300 places et Illico Vieljeux, 125 places) et au sud (Jean-Moulin, 600 places). Le principe : vous déposez votre véhicule au parc-relais et vous empruntez ensuite la navette ou le bus rapide qui relie le centre-ville. Simple et rapide !

☛ Rens. : 0 810 17 18 17 (N° azur Yélo)
www.yelo.agglo-larochelle.fr

Des aides pour rénover votre logement

La rénovation thermique des logements anciens est un enjeu majeur dans le contexte actuel de hausse du prix des énergies et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Vous voulez engager des travaux sur votre logement ? Vous pouvez bénéficier de plusieurs aides financières : crédit d'impôt (sans conditions de ressources), aides régionales pour l'isolation des toitures et le recours aux énergies renouvelables... Des solutions de prêts à taux 0% existent pour financer les chantiers, qui doivent être réalisés par une entreprise bénéficiant de la mention « RGE » (« Reconnu garant de l'environnement »).

☛ Espace Info Energie de l'Agglo : 05 46 30 37 73



Zoom sur un chantier



Tous « Les Charmes » de Puilboreau

C'est au cœur d'un nouveau lotissement baptisé « Les Charmes », situé au nord-est du bourg de Puilboreau, que l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle mettra en location, en septembre prochain, 21 nouveaux logements sociaux. Actuellement en cours de construction sur trois parcelles distinctes, le programme compte 10 maisons de ville allant du T2 au T4, et 11 logements (T1, T3 et T5) répartis sur deux petits bâtiments collectifs. Exemplaaires d'un point de vue énergétique, 5 logements répondront à la réglementation thermique en vigueur dite « RT 2012 », 16 iront au-delà et seront labellisés Effinergie+, et tous répondront au Label Qualitel attribué sur des critères techniques (isolation acoustique, thermique, équipements de confort) et économiques (maîtrise des charges).

* Technological & Innovation Platform for Environmental Efficiency

☛ www.office-agglo-larochelle.fr



Puilboreau

- > Livraison prévue au 4^e trimestre 2015
- > Nombre de logements : 21
- > Budget global : 2,7 M€



Voiture sans chauffeur : encore 2 mois pour monter à bord !

Peut-être avez-vous été intrigués par ces véhicules colorés, sans chauffeur, sillonnant silencieusement les quartiers du Gabut et de la Ville-en-Bois, à La Rochelle ? Alors sachez qu'ils circulent à titre expérimental pour quelques mois, dans le cadre d'un projet européen appelé « CityMobil2 »*. Si les aspects technologiques sont scrutés à la loupe, c'est également leur immersion « en cœur de ville » et la réaction des usagers qui vont être particulièrement observées. Si vous êtes sollicités par un enquêteur, n'hésitez pas à livrer vos impressions : comment jugez-vous ce service ? Vous sentez-vous en sécurité ? Plus nombreux seront les usagers, plus riches seront les résultats de l'enquête. Depuis la mi-décembre, les véhicules circulent en boucle sur 2 trajets : « Parvis de l' Aquarium - Place de la Motte Rouge » et « Technoforum - Médiathèque », en empruntant l'avenue des Amériques. Dans le courant du mois, un itinéraire complet sera ouvert de l' Aquarium à l' Université, via le quai du Gabut. Le service est gratuit. Même si les navettes sont automatisées, un opérateur est toujours présent à bord pour vous accueillir. N'attendez-plus pour essayer !

* L'Agglomération, la Ville, l'EIGSI et Proxiway sont responsables de la démonstration locale aux côtés du constructeur Robosoft.

☛ N° Vert 0 800 567 341

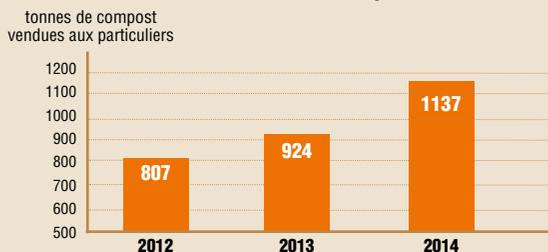
appel gratuit depuis un poste fixe



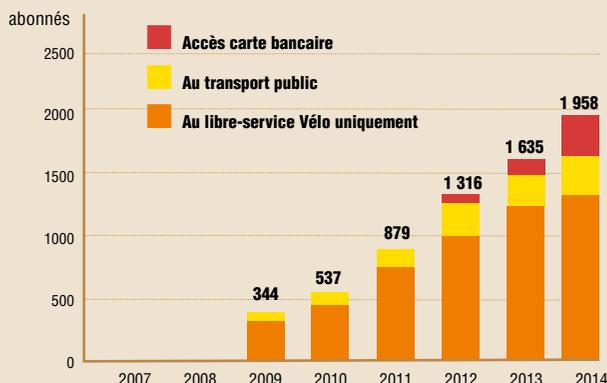
Les baromètres et les tendances



>>> La vente de compost à la plateforme de compostage de Périgny est en augmentation auprès des particuliers. Ce compost est fabriqué à partir des déchets végétaux collectés en déchèteries et auprès des services communaux : tontes de gazon, tailles de haies...



>>> Lancé en juin 2009, le libre-service vélo « Yélo » connaît depuis lors une progression constante de ses abonnés. Ils étaient 1 958 fin 2014.



Le geste éco-citoyen

Testez votre (éco) conduite

Réduire sa consommation de carburant en optimisant son mode de conduite, c'est désormais possible ! Grâce à l'application mobile gratuite GECO, vous allez pouvoir adopter une conduite économe et écologique, sans impact sur votre temps de trajet, notamment grâce au maintien d'une vitesse stable. À partir des capteurs du smartphone, le système calcule, en temps réel et en fonction du parcours, le mode de conduite optimal à adopter. Celui-ci est comparé au comportement réel de l'automobiliste. L'écran affiche ensuite son « score », sa performance énergétique et lui prodigue des conseils en temps réel pour améliorer sa conduite. Objectif : réaliser 10 à 15 % d'économie en émettant moins d'émissions de polluants et moins de CO₂.

➔ Pour en savoir plus : www.geco-drive.fr/#/fr/discover/



TRI DES DÉCHETS LE BON GESTE

Emballages recyclables

Bac couvercle jaune



Ordures ménagères

Bac couvercle bleu



Vous avez une question ?

Un de vos bacs est cassé ? Vous êtes nouvel arrivant ?

➔ **N° Vert 0 800 535 844**

appel gratuit depuis un poste fixe

du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 16h45
www.agglo-larochelle.fr

Devenez ambassadeur du compostage !

Samedi 11 avril prochain, une opération « Tous au compost » sera organisée par l'association Compost'Âge sur l'agglo de La Rochelle (et ailleurs). Si vous pratiquez le compostage (dans votre jardin, en appartement, au pied de votre immeuble, dans votre école ou votre entreprise...), devenez ambassadeur de « Tous au compost ». Le 11 avril, vous pourrez ainsi faire visiter votre site de compostage au public intéressé (vos voisins, des habitants de votre commune...). Ces échanges seront pour vous l'occasion de faire découvrir vos techniques et astuces aux personnes désirant se lancer dans l'aventure du compost. Pour vous inscrire en tant que participant ou obtenir plus d'informations :

➔ Rens. www.pas-si-bete.fr
ou 06 58 95 28 69 (asso Compost'Âge)

En ligne...

➔ www.pas-si-bete.fr/



Déchets, n'en jetons plus !

L'Agglo et l'Ademe se sont engagées ensemble dans un programme pour nous aider à réduire nos déchets. Objectif : diminuer, d'ici 2018, d'au moins 7% le volume d'ordures ménagères produites par habitant. Espace d'informations et d'échanges, ce site web est conçu comme une véritable boîte à outils pour passer à l'action. Alors, pas si bête... on s'y met !

➔ Contacts utiles

Accueil de la Communauté d'Agglomération

Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
6 rue Saint-Michel - CS 41287
17000 La Rochelle Cedex 2
05 46 30 34 00 - www.agglo-larochelle.fr

Infos collecte et tri des déchets

n° vert 0 800 535 844

Infos Yélo

n° azur 0 810 17 18 17
www.yelo.agglo-larochelle.fr

Infos entreprises

05 46 30 34 81
eco.agglo-larochelle.fr

Infos assainissement

05 46 30 35 35 (05 46 30 34 00 les soirs, week-ends et jours fériés)

Infos urbanisme

05 46 30 36 23

Maison de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle

05 46 55 34 21
www.maisonemploi-larochelle.fr

Office Public de l'Habitat

05 46 00 49 94
www.office-agglo-larochelle.fr

Espace Info Energie

05 46 30 37 73
Permanences sur rendez-vous les jeudis et vendredis

Médiathèque Michel-Crépeau

05 46 45 71 71
www.bibliotheques.agglo-larochelle.fr

Conservatoire de Musique et de Danse

05 46 41 07 37

La Sirène - Espace Musiques Actuelles

05 46 56 46 62 - www.la-sirene.fr

La Coursive - Scène nationale

05 46 51 54 02 - www.la-coursive.com



Les 13 et 14 février
Prokofiev et Chostakovitch à l'honneur

Le Conservatoire propose deux soirées musicales pour retrouver les figures emblématiques de la musique russe : Prokofiev et Chostakovitch. Avec son *quintette pour piano en Sol mineur op.57*, Chostakovitch renoue avec la tradition en composant un des sommets de la musique de chambre. Quant à Prokofiev et son Overture sur des thèmes juifs, il met en scène la clarinette, crée une première œuvre de musique klezmer et brise ainsi sa réputation d'enfant terrible. Les concerts seront ponctués d'intermèdes dansés par les élèves du Conservatoire. Vendredi 13 à l'Oratoire de La Rochelle et samedi 14 salle l'Agora à Saint-Xandre, à 20h30. Entrée gratuite sans réservation, dans la limite des places disponibles.

Rens. : 05 46 30 37 39

Du 20 mars au 19 avril
Contes, mythes et légendes font leur festival

Pour sa 16^e édition, le festival « *Au fil des contes* » renoue avec sa formule traditionnelle en offrant une palette de spectacles tous publics, pendant un mois. Chaque spectacle

réserve son lot de surprises à travers la lecture de contes modernes ou de légendes, parfois mis en scène ou accompagnés de musique. Il y en a pour tous les goûts et toutes les envies, du cabaret au petit-déjeuner lecture, en passant par des chansons et « *l'apéro conté* ». Le festival, qui se déploie sur de nombreuses communes, se clôturera le 18 avril à Aytré salle Georges Brassens par une scène ouverte de 18h à minuit.

Programme complet : www.amusequeules-conteurs.fr/

Musiques

Mercredi 11 mars à 20h
Baxter Dury et Marie Flore
La Sirène, Bd Delmas à La Rochelle
www.la-sirene.fr

Samedi 21 mars à 20h30
Concert classique de l'Orchestre de Poitou-Charentes
Scène de Beauséjour à Châtelaillon-Plage
www.chatelaillon-plage-tourisme.fr

Spectacles

Mercredi 4 février à 16h
Contes pour enfants : lecture de contes théâtralisés
Bibliothèque de Clavette
www.mairie-clavette.fr

Les 6 et 7 février à 20h30 et le 8 à 15h
Théâtre
Salle socio-culturelle de Croix-Chapeau, rue des Bleuets
foyculturel@hotmail.fr

Samedi 7 février à 20h30
Cabaret lyrique
Scène de Beauséjour à Châtelaillon-Plage
www.chatelaillon-plage-tourisme.fr

Samedi 7 à 20h30 et dimanche 8 février à 17h
« C'est pépé tout craché », théâtre par la compagnie les Tambours d'Aurore
Espace Michel-Crépeau à Nieul-sur-Mer
Contact : 05 46 37 40 10

Samedi 21 février à 19h
Soirée Cabaret
Espace Michel-Crépeau à Nieul-sur-Mer
cdf-nieulsurmer.fr

Les 7, 13, 14, 21, 28 mars à 20h30 et le 22 à 14h30
Représentations théâtrales
Foyer de Loiré à Vêrines
www.foyerdeloire.fr

Expositions et conférences

Jusqu'au 18 février
Exposition sur les pesticides
Médiathèque de Lagord
Contact : 05 46 28 91 60

Du 7 février au 8 mars de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Visites du musée de la Mytilculture et de l'église fortifiée Saint-Martin, et exposition « L'eau » de la Fondation Good Planet
Maison de la Baie du Marais Poitevin à Esnandes
www.maison-baiemaraispoitevin.fr

Du 13 au 15 février de 10h à 18h
Les animaux fantastiques envahissent Périgny : exposition photo - poterie - patchwork
Centre municipal d'animation, place de la Pommeraie à Périgny
Contact : 06 73 97 26 52

Samedi 21 février à 18h
« Charente-Maritime, l'Histoire vue du ciel » : conférence-diaporama, par Michel Bernard, pilote et photographe aérien, prospecteur en archéologie aérienne. Maison du Lien Social (derrière la mairie) à La Jarrie
www.lajarrie.fr

Du 10 au 28 mars
Exposition « La terre en héritage : sauver la planète du petit prince de Saint-Exupéry »
Médiathèque de Lagord
Contact : 05 46 28 91 60

Vendredi 20 mars à 18h30
Clavette, le cadastre Napoléonien et l'Aunis
Bibliothèque de Clavette
www.mairie-clavette.fr

Jeune public

Samedi 7 février à 11h
L'heure du conte, pour les enfants de 18 mois à 3 ans
Médiathèque de Périgny
www.périgny.fr

Vendredi 6 mars à 17h
Gouter carnaval, par l'association Lucile et Cie
Salle des fêtes de Vêrines
Contact : 07 77 91 22 51

Animations

Du 6 au 8 février de 10h à 19h
Salon de l'immobilier
Espace Encan à La Rochelle
www.salon-immobilier.org/la-rochelle

Samedi 7 février à 20h
Dîner dansant du Foyer rural
Salle polyvalente à Saint-Vien
Contact : 05 46 56 15 87

Samedi 7 février à 20h
Concours de belote
Foyer de Loiré à Vêrines
www.foyerdeloire.fr

Lundi 9 février de 15h à 16h
« Envie de découvrir un nouvel univers »
Projet artistique à destination des seniors
Mairie de Puilboreau
Contact : le CCAS au 05 46 68 99 77

Du 10 février au 6 mars, les mardis, jeudis et vendredis de 14h30 à 16h30
Ateliers « Voulez-vous faire des économies d'eau ? »
Maison de la Baie du Marais poitevin à Esnandes
www.maison-baiemaraispoitevin.fr

Du 13 au 15 février de 10h à 19h
Salon Bio et Bien être « Respire la vie »
Espace Encan à La Rochelle
www.respirezlavie.com
Samedi 14 février à 14h
Belote
Salle socio-culturelle de Croix-Chapeau, rue des Bleuets
Contact : 05 46 35 80 39

Lundi 16 février de 9h30 à 11h30
Des problèmes en informatique ?
Programme d'initiation aux logiciels Word et Excel et au traitement des photos.
Maison des Habitants, 5 espace Michel-Crépeau à Dompierre-sur-Mer
Sur inscription au 05 46 35 38 97

Du 20 au 22 février de 10h à 19h
Salon de l'Habitat
Espace Encan à La Rochelle
www.salonhabitat.net/la-rochelle

Samedi 21 février à 21h
Bal traditionnel
Salle Baillac à Puilboreau
www.lesetournias.fr

Les 21 et 22 février de 14h à 18h
Salon des artistes lagordais
Salle polyvalente de Lagord
Contact : 05 46 00 62 00

Dimanche 22 février à 14h30
Bal, orchestre génération-musette
Salle des fêtes de Villeneuve-les-Salines à La Rochelle
Réservation au 06 26 22 51 32

Mardi 24 février à 14h
Visite du centre de tri Altriane
par les ambassadrices du tri de l'Agglo, sur inscription
ZAC de l'Aubépin à Salles-sur-Mer
Contact : 0 800 535 844

Mercredi 25 février de 10h à 12h
Zone de gratuité
Venez donner et/ou prendre des livres, jouets et vêtements pour enfants
Maison des Habitants, 5 espace Michel-Crépeau à Dompierre-sur-Mer
Contact : 05 46 35 38 97

Samedi 7 de 10h à 20h et dimanche 8 mars de 10h à 19h
Salon des vins
Espace Michel-Crépeau à Nieul-sur-Mer
Contact : 05 46 37 40 10

Samedi 7 mars à 20h30
Loto organisé par le foyer culturel
Salle socio-culturelle de Croix-Chapeau, rue des Bleuets
foyculturel@hotmail.fr

Samedi 14 mars de 9h à 17h
Journée Portes Ouvertes du Campus des métiers
Le Prieuré, Rue du Château à La Rochelle
www.cm-larochelle.fr

Samedi 14 mars de 9h à 13h
1^{er} Forum infos des services publics et associatifs dans l'agglomération rochelaise et l'Aunis
Salle des fêtes, rue des Billettes à Clavette
www.mairie-clavette.fr

Dans le cadre du printemps des poètes
Dimanche 15 mars à 15h
Spectacle poétique et musical « S'appuyer sur le vent »
Espace Michel-Crépeau à Nieul-sur-Mer
Contact : 05 46 37 40 10

>>>

>>>

Les 14 et 21 mars
Printemps des poètes
à Lagord

Contact : 05 46 00 62 00

Mercredi 18 mars à 19h30

« **Le Fada de Saint Abel** »
 de Francis Poulet : comédie musicale en poésie
 Salle Baillac à Puilboreau
 Contact : 06 07 81 88 79

Vendredi 20 mars à 20h30

« **Solin'Poésie 2015** » un tour de France en paroles et chansons.
 Soirée poétique et chantée autour d'un orgue de Barbarie.
 Maison des associations à Sainte-Soulle
 www.sainte-soulle.fr

Samedi 21 mars à 10h30

« **Solin'Poésie 2015** »
 Poésie de rue et animation musicale avec la participation des enfants des écoles et de la chorale Place de l'Aunis et rue des Barbionnes à Sainte-Soulle
 www.sainte-soulle.fr

Vendredi 20 mars
de 7h30 à 13h

Astronomie

Observation d'une éclipse totale du soleil (observable à 73%)
 Place du Pressoir, centre-bourg et chemin des Billettes à Clavette
 comitefetesclavette.eclublog.fr

Dimanche 22 mars
de 9h à 18h

Vid'ta Chambre

Vide-grenier dédié aux chambres d'enfants : vêtements, décoration, petit ameublement.
 Gymnase de Dompierre-sur-Mer
 enfantsdaborddompierre.jimdo.com

Dimanche 22 mars
de 9h à 17h

La Malle à Jouets

Achetez, vendez, renouvelez les affaires de vos enfants
 Centre de loisirs de Périgny
 www.perijeunesse.com

Dimanche 29 mars
à partir de 10h

Marché aux fleurs

Vente de fleurs
 Parc municipal de Salles-sur-Mer
 Contact : 05 46 56 03 79
 www.salles-sur-mer.fr

Grands projets
de la CdA

Judis 26 février et
26 mars à 18h

Conseil Communautaire

A Périgny (Site de la CdA, rue de Vaucanson)
 Contact : 05 46 30 34 00

* La liste d'événements présentés est une sélection. Consultez la suite de l'agenda sur :

www.agglo-larochelle.fr



Du 23 mars au 12 avril

Graines d'artistes à l'université

Le festival « *Les étudiants à l'affiche* » est, chaque année, un temps fort pour les étudiants qui se mettent en scène après six mois de travail collectif au sein des ateliers artistiques et culturels de l'Université de La Rochelle. Les représentations se déploient à la fois dans la ville et à l'Université et conjuguent toutes les disciplines - théâtre, arts de rue, création visuelle, expositions de BD et de photos, danse, opéra rock... encadrés par des professionnels. Le festival met aussi en avant les acteurs culturels locaux avec pour objectif de développer et promouvoir leurs projets : Festival théâtre Lycéen Mimesis, Ma thèse en 180 s, Soirée concours régional Danse avec ton CROUS...

➔ Tout le programme sur www.univ-larochelle.fr/Etudiants-a-l-affiche



Les 14 et 15 mars

Découvrons notre patrimoine régional

Que vous soyez passionnés d'histoire ou de géographie ou simplement de nature curieuse, venez (re)découvrir les richesses culturelles et naturelles de nos régions. Durant tout un week-end, le Réseau des Patrimoines des Pays d'Aunis et Saintonge et ses 30 associations culturelles vous donnent rendez-vous dans le hall du Musée Maritime de La Rochelle, de 10h à 18h, pour participer aux ateliers et conférences dédiés à la valorisation du patrimoine. Ce sera aussi l'occasion de se familiariser avec la diversité des actions des associations et pourquoi pas d'entonner avec eux des chants marins !

➔ Rens.: rencontre.patrimoine@sfr.fr
www.ecomuseeportdesbarques.net/?p=prppas



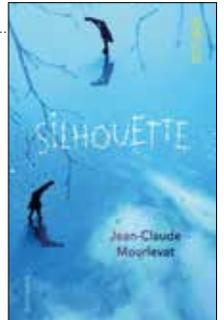
La sélection
de la bibliothèque
de Saint-Christophe

Par Stéphanie Milliasseau,
 présidente de l'association ABCD

Nouvelles (à partir de 13 ans)

>>> **SILHOUETTE**
 de Jean-Claude Mourlevat

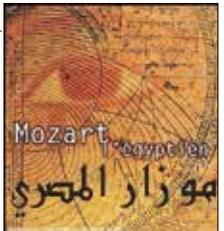
L'auteur nous embarque à bord de dix nouvelles à la fois cruelles et captivantes, aux chutes qui tombent comme des couperets. Ses héros ordinaires, tous habités de belles intentions, vont-ils réussir à réaliser leurs souhaits ou le destin se jouerait-il d'eux ? Jean-Claude Mourlevat souligne avec humour noir et jubilation l'absurdité de la destinée humaine et la vanité de nos élans... Assurément pour les jeunes amateurs d'humour noir.



Un CD

>>> **MOZART L'ÉGYPTIEN**
 de Hughes de Courson

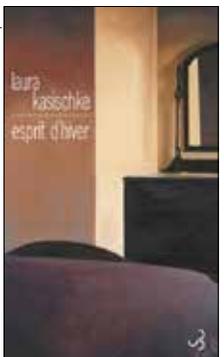
Hughes de Courson a fait le pari de marier la musique de Mozart à celle de l'Orient en mélangeant leurs rythmes. Mozart l'Égyptien célèbre la rencontre musicale de ces deux mondes. Les principales œuvres de ce grand compositeur y sont reprises, revues et transformées. Original, émouvant et envoûtant, cet opus ne vous laissera pas indifférent.



Un roman adulte

>>> **ESPRIT D'HIVER**
 de Laura Kasischke

Dans ce roman dramatique, huis clos glaçant d'un foyer du Midwest, une mère et sa fille adoptive sont hantées par une présence mystérieuse. Laura Kasischke nous fait passer par tous les sentiments tant l'intrigue et la narration nous déroutent et nous perdent en suppositions. Mais comme tout bon roman intimiste, nous sommes encore loin du compte... Suspense garanti.



UN VOYAGE HISTORIQUE | UNE FRÉGATE MYTHIQUE

LA ROCHELLE FÊTE L'Hermione

4 AU 6 AVRIL 2015
BASSIN DES CHALUTIERS

VILLAGE ANIMATIONS, PARADES NAUTIQUES, REPAS DE LA MER, CONCERT, INAUGURATION DU MUSÉE MARITIME...

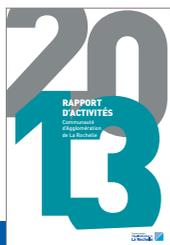
design - antichambre - photos - iStock / © Julien Chauvet - Ville de La Rochelle

Plus d'informations au 05 46 30 34 51
ou sur www.agglo-larochelle.fr

Du 4 au 6 avril, La Rochelle s'enflamme pour l'Hermione
 Village animations, repas de la mer, concert, inauguration du nouveau Musée Maritime :
 3 jours de festivités organisés en l'honneur de l'Hermione, autour du Bassin des Chalutiers.
 Venez nombreux admirer cette frégate exceptionnelle, avant son grand départ...

Les publications disponibles

La Communauté d'Agglomération édite de nombreux documents à usage de ses habitants ou de toute personne intéressée par son fonctionnement, ses réalisations, sa politique en matière de déplacements, déchets, économie... Ces documents sont téléchargeables sur son site internet : www.agglo-larochelle.fr (onglet « publications » au bas de la page d'accueil) ou adressés gratuitement par courrier, sur simple demande et selon les stocks disponibles.



Rapport d'activités 2013

42 pages qui retracent les principales actions de la collectivité menées en 2013 dans ses différents domaines de compétences.



Mon agglo pratique

Guide pratique à l'usage des habitants de l'agglomération rochelaise présentant les principaux services aux usagers et tous les contacts utiles.



Plan bus - septembre 2014

Retrouvez dans ce dépliant toutes les lignes de bus, les arrêts et les connexions aux autres modes de transport Yélo.



Guide pratique pour réussir son compost

Composter, c'est facile et c'est pas si bête ! Tous les conseils et astuces dans ce petit guide pratique.